



LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL TERRITORIAL UNE ÉTUDE DE CAS : L'IMPLANTATION D'UN ESPACE CULTUREL SUR LE SITE DES ANCIENS ABATTOIRS DE BOMEL À NAMUR

Jean Blairon et Laurence Watillon, asbl RTA

CHAPITRE 1 LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL TERRITORIAL : DES POSSIBLES EN SENS DIVERS

Le concept de développement culturel territorial est à l'ordre du jour dans la Fédération Wallonie-Bruxelles : intégré dans la déclaration de politique gouvernementale de 2009-2014¹, le concept est débattu de manière participative dans plusieurs villes de la Fédération, sous forme d'« Assises », lancées à l'initiative de la Ministre Fadila Laanan.

Les visées poursuivies sont définies comme suit :

« Les Assises ont pour objectif de rencontrer la préoccupation du Gouvernement de la Communauté française de veiller à :

- Désenclaver la culture et mutualiser les ressources des pouvoirs publics, tout en préservant l'autonomie des acteurs culturels ;
- Organiser une plus forte coopération des acteurs culturels autour d'objectifs partagés. »²

La manière d'opérer un tel « désenclavement » et de favoriser la « coopération » des acteurs ne va toutefois pas de soi. Dans une précédente contribution³, nous nous sommes interrogés sur le concept tel qu'exposé lors des Assises à Namur et avons noté qu'il était susceptible d'interprétations quasi opposées : l'intégration de l'activité culturelle dans le monde marchand ou l'articulation de la créativité culturelle et de la transformation sociale. Pour rendre le problème tangible, nous avons clivé ces deux interprétations en demandant si l'une des deux serait privilégiée, si l'on allait poursuivre les deux en parallèle (mais avec quel arbitrage?) ou si l'on allait tenter des articulations.

Ces questions nous paraissent toujours pendantes⁴ et nous nous proposons dans ces lignes de les développer en les traduisant en enjeux stratégiques d'une part, et en les mettant au travail d'une manière concrète, d'autre part ; un vaste projet culturel se met

1 La Ministre de la Culture le rappelle sur son site : « Dans sa Déclaration de politique 2009-2014, le Gouvernement a reçu la mission de développer l'impact de la culture comme facteur de développement territorial. »
Cfr www.fadilalaanan.net/archives_actualites.php?article=000760.

2 Extrait de la note de présentation des Assises. Pour plus d'informations : www.culture.be/index.php?id=7568.

3 J. Blairon et J. Fastrès, « Le développement culturel, un centaure schizophrénique ? », www.intermag.be/images/stories/pdf/centaure_schizophrénique.pdf.

4 Une deuxième séance des Assises à Namur nous semble avoir montré que la réflexion entamée autour du territoire namurois et de la cartographie des acteurs culturels qui y opèrent devait impérativement inclure une réflexion approfondie sur le concept même de « développement ».

en effet en place dans le quartier de Bomel à Namur : les anciens abattoirs vont être réhabilités et transformés en un « espace culturel ».

Il s'agit là, on l'imagine, d'un exemple tangible de « développement culturel régional ».

TROIS ENJEUX STRATÉGIQUES MAJEURS

Le « **désenclavement** » de la culture est le premier enjeu ; il peut correspondre à deux visées bien différentes.

Selon une première visée, la culture est vue comme une manière de favoriser l'activité économique dans une logique marchande : elle doit en ce cas être attractive (attirant des consommateurs sur un territoire, elle devient une division de l'industrie touristique), séduisante (elle donne d'un territoire une image vendable qui favorise l'investissement économique), « fédérative » (l'image cristallisée d'un territoire lui donnerait une cohésion). L'activité culturelle est alors intégrée au modèle de développement dominant : elle devient une niche dans un marché, voire un marché à part entière.

La deuxième visée est par contre anti-assimilationniste : dans la lignée d'un de Certeau, l'activité culturelle, par l'exercice de son autonomie critique, fournit à des velléités de transformation de « l'environnement » (au sens large, d'environnement sociétal) des manières de s'imaginer et de se figurer. Le désenclavement s'opère cette fois par rapport aux questions qui, enfouies dans le corps social, peuvent devenir publiques : le rapport au corps, au temps, à l'habiter, au regard⁵ est mis au travail dans l'activité culturelle ; celle-ci s'articule aux « révolutions du croyable »⁶.

Si le premier enjeu concerne le type de désenclavement qui est recherché, le second pose la question de savoir **pour qui** on entend opérer de la sorte.

Nous tombons pour la cause sur la controverse qui oppose une approche « public » et une approche « population » : nous évoquons là des **représentations** que l'on se construit du **destinataire de l'action culturelle**.

Le halo interprétatif de l'approche « public » convoque l'idée de quantité, de flux à aimer sur un territoire, de diffusion et de consommation culturelle, mais aussi d'indifférencié (un acheteur est un acheteur). Les connotations de l'approche « population » convoquent la diversité, l'égalité, la rencontre authentique entre personnes qui se connaissent ou apprennent à se connaître, la prise en compte de chacun pour ce qu'il est, dans son altérité.⁷

Enfin, le troisième enjeu stratégique, trop peu aperçu selon nous, concerne le **mode d'efficacité** que l'on va requérir pour l'action, y compris en matière de coopération des acteurs.

5 Ce sont des exemples cités par M. de Certeau dans son ouvrage *La culture au pluriel*, Paris, U.G.E., 1974.

6 M. de Certeau envisageait par là les transformations de ce à quoi on peut encore croire, accorder confiance.

7 Cfr J. Blairon, « Controverse dans le champ de la culture », www.intermag.be/images/stories/pdf/controverses.pdf.

Le mode dominant met en place une approche instrumentalisante (dont l'approche technocratique est le parangon). Il s'agit de définir au préalable un patron pour l'action, en recourant le plus souvent à une expertise réservée ; des problèmes seront diagnostiqués, qui feront l'objet de frappes spécifiques. Les objectifs seront pré-déterminés (souvent cadencés d'ailleurs), le déroulement de l'action, en conséquence, programmé.

A l'inverse, une logique que l'on peut appeler de propension cherche à tirer parti des potentialités existantes, de saisir les occasions opportunes aux moments qui s'imposent. On ne s'enferme dans aucun plan, la modalité de l'action est « naturelle », elle épouse les forces en présence, agit par déplacements, fait en sorte que les effets se consolident d'eux-mêmes⁸.

On voit très bien que ces trois enjeux peuvent (sans que ce soit toujours le cas) se décliner en stratégies qui se renforcent : une approche assimilationniste de la culture raisonnera souvent en termes de « public à toucher » et s'appuiera volontiers sur un modèle d'efficacité instrumental.

Une approche anti-assimilationniste tentera souvent de se rendre sensible aux enjeux qui touchent toute la population et pourra tirer parti d'une logique d'action de « propension ».

<i>Type de désenclavement</i>	Assimilation à l'activité économique	Articulation aux actions de changement de l'environnement
<i>Destinataire de l'action</i>	Public	Population
<i>Mode d'efficacité</i>	Instrumental	De propension

Nous allons voir que le projet d'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel est traversé par ces trois enjeux et que le sens effectif de l'action sera déterminé par les choix qui seront posés par rapport à eux.

Ce projet peut d'ailleurs être considéré comme emblématique des questions qui se posent en matière de développement culturel territorial pour trois raisons :

- pour son ambition (plusieurs acteurs considèrent que ce projet est sans précédent dans la région namuroise) ;
- pour le processus d'implantation qui est mis en œuvre, puisque nous allons voir que ce processus s'est voulu d'emblée coopératif, dans son surgissement (il est le résultat de revendications d'un comité de quartier) puis dans sa conception ;
- pour les choix stratégiques qu'il est occupé à opérer : il s'agit d'un projet culturel de désenclavement à plusieurs niveaux, au service d'une population, qui cherche à se donner un modèle d'efficacité cohérent avec ses orientations et ses ambitions.

⁸ Pour un développement comparatif complet de ces deux logiques, cfr annexe n°1.

Les enjeux du développement culturel territorial
Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

CHAPITRE 2 L'ESPACE CULTUREL PROJETÉ

LE PROJET EN BREF

Le projet d'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel a été décrit dans une note rédigée par Marylène Toussaint pour le Centre culturel régional de Namur et le CEC Ateliers'Bis⁹. On peut la résumer comme suit.

L'ancrage stratégique

La note situe le futur espace culturel dans la réorientation du projet global de l'asbl CCR/Théâtre de Namur telle que définie dans son contrat-programme 2009-2013. Cette réorientation est présentée explicitement en référence au concept de développement :

« L'objectif des deux pôles d'actions sera le développement des pratiques artistiques, le pôle Centre dramatique s'attachant à la création et à la diffusion professionnelles, le pôle animation culturelle à l'expression et à la créativité des publics. L'institution ainsi constituée de deux pôles d'actions distincts mais interactifs, le lien entre ces deux pôles **reposera sur le développement culturel d'une population** sur un territoire, le travail d'artistes et l'art comme vecteur d'action, l'exigence d'une qualité artistique. »¹⁰

Le CCR se pose clairement comme candidat pour piloter l'implantation et exprime sa volonté de tenir compte de l'ensemble des données, études et perspectives tracées pour la rénovation du quartier de Bomel dans son ensemble.

Fort logiquement, il soutient une orientation de mixité effective des populations, tant au niveau du quartier (le projet de rénovation des abattoirs inclut la création de logements) que du rapport de celui-ci avec sa région (certaines activités culturelles draine(ro)nt un autre public dans le quartier¹¹).

Quatre fonctions

L'espace culturel projeté devrait répondre à quatre fonctions :

- donner un espace suffisant et permanent au CEC ; celui-ci déplacera dans le nouvel espace ses dix ateliers permanents et en créera d'autres, notamment à propos de nouvelles pratiques artistiques (arts numériques, hip hop et arts urbains), de pratiques liées à la transformation artistique d'objets recyclés et de pratiques destinées aux enfants du quartier ;
- créer un espace communautaire et convivial ouvert aux associations et habitants du quartier ;

9 Cfr Annexe N°2

10 La formule « reposera sur » inscrit clairement, mais non explicitement, le projet stratégique de l'institution dans la triade « conception anti-assimilationiste/optique « population »/modèle de propension ».

11 Nous emploierons dans ce travail le terme de « quartier », qu'il ne faut pas s'imaginer pour autant restreint en superficie, en ressources ou en diversité.

Les enjeux du développement culturel territorial
Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

- accueillir des projets et des laboratoires d'expériences artistiques et socio-artistiques, via la tenue de projets spécifiques et de résidences d'artistes portant notamment sur la création avec la population ;
- offrir un espace de jeu et de détente à l'extérieur du bâtiment.

UN PROCESSUS DE CONCEPTION PARTAGÉE

Le développement culturel territorial comporte, nous l'avons vu, un objectif de coopération : « Organiser une plus forte coopération des acteurs culturels autour d'objectifs partagés ».

Or l'implantation d'un espace culturel à Bomel est le résultat d'une mobilisation d'un Comité de quartier qui a traduit sa demande de rénovation des Abattoirs et son utilisation en vue du développement du quartier et de son désenclavement, en la création d'un nouvel espace culturel, dans l'espoir que cette implantation allait permettre de « dynamiser le quartier et de l'ouvrir sur la ville »¹².

Dès que le CCR a reçu de la ville le mandat de piloter l'implantation de l'espace culturel, ses responsables ont souhaité mettre sur pied des « séminaires » ou « laboratoires d'actions » tels qu'ils avaient déjà été expérimentés dans le cadre du « groupe d'action régional » (ce groupe réunit les directeurs des centres culturels locaux, les représentants des communes associées ainsi qu'un représentant du service culture de la province), pour renforcer la coopération des acteurs culturels et sociaux du territoire de l'arrondissement de Namur.

Nous avons eu le plaisir d'y participer comme expert invité.

Le CCR a donc souhaité donner une force coopérative à la continuation de sa réflexion concernant l'implantation décidée en mettant sur pied, sur base de l'expérience précédente, des « laboratoires » de réflexion et d'action autour de deux questions :

- Comment articuler dans la circonstance le social, l'artistique et le culturel ?
- Quelles relations entre la dimension régionale et locale, pour quel modèle de développement ?

Quatre séances ont été organisées. Chacune d'entre elles a été structurée autour d'une note établie par le CCR, soumise pour approbation au Comité de quartier et problématisant la question du jour¹³. A chaque fois, un expert extérieur à la région a été invité à faire part de son expérience et à relancer le questionnement.

La structure des laboratoires était basée sur un fonctionnement en quatre temps :

- l'exposé de la problématisation ;

¹² Extrait d'un texte invitant des acteurs à participer aux « séminaires » que nous allons présenter.

¹³ Cfr Annexe N°3



Les enjeux du développement culturel territorial

Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

- le questionnement et l'exploration de celle-ci ;
- l'intervention de l'expert ;
- la construction de propositions de réponses.

Le CCR a confié aux auteurs du présent rapport le soin d'animer les séances et d'en assurer les comptes rendus intégraux. L'analyse qui est proposée dans ces lignes tente de mettre ces réflexions collectives en perspective.

Laboratoire 1 : Comment favoriser la mixité sociale et culturelle ? (le 26/10/2012)

Ont participé à ce laboratoire :

Christine Comps, Comité de quartier de Bomel
Luc Van Craesbeeck, Théâtre Jardin Passion
Géraldine Cogniaux, Centre culturel de Floreffe
André Boulvin, MOC Namur
Bernard Michel, Centre culturel de Fosse-la-Ville
Sylvie Gérard, PAC
Patricia Santoro, Centre culturel Sambreville
Patricia Targosz, coordinatrice du PCS, Ville de Namur
Jean-François Flamey, Face B
Jean-Michel Frère, Compagnie Victor B
Christine Mahy, Réseau wallon de lutte contre la pauvreté
Étienne Cléda, Empreinte asbl
Brigitte Castin, Atelier'Bis CEC du CCRN
Delphine Strauwen, ADASS
Nicolas Mormaque, CCRN
Marylène Toussaint, CCRN

L'expert du jour :

Thierry Thieû Niang, danseur et chorégraphe, créateur du spectacle « Personne(s) »

Laboratoire II : Comment favoriser la participation des populations ? le 16/11/2012

Ont participé à ce laboratoire :

Christine Comps, Comité de quartier de Bomel
Luc Van Craesbeeck, Théâtre Jardin Passion
Géraldine Cogniaux, Centre culturel de Floreffe
André Boulvin, secrétaire général du MOC de Namur
Bernard Michel, Centre culturel de Fosse-la-Ville
Sylvie Gérard, Présence et action culturelle



Les enjeux du développement culturel territorial

Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

Patricia Santoro, Centre culturel de Sambreville
Patricia Targosz, coordinatrice du PCS, Ville de Namur
Jean-Michel Frère, Compagnie Victor B
Christine Mahy, Réseau wallon de lutte contre la pauvreté
Étienne Cléda, Empreintes asbl
Brigitte Castin, CCR Namur
Nicolas Mormaque, CCR de Namur
Marylène Toussaint, CCR de Namur
Alain Parmentier, ADASS
Luc Logist, Centre culturel de Gembloux

L'expert du jour :

Vincen Beeckman, photographe et membre de Recyclart

Laboratoire III: la question de l'aménagement du territoire et du rapport entre le quartier de Bomel, sa ville, voire sa région (le 04/12/2012)

Ont participé à ce laboratoire :

Christine Comps, Comité de quartier de Bomel
Luc Van Craesbeeck, Théâtre Jardin Passion
André Boulvin, secrétaire général du MOC de Namur
Bernard Michel, Centre culturel de Fosse-la-Ville
Patricia Santoro, Centre culturel de Sambreville
Jean-Michel Frère, Compagnie Victor B
Christine Mahy, Réseau wallon de lutte contre la pauvreté
Étienne Cléda, Empreintes asbl
Brigitte Castin, CCR Namur
Nicolas Mormaque, CCR de Namur
Marylène Toussaint, CCR de Namur
Alain Parmentier, ADASS
Luc Logist, Centre culturel de Gembloux
Guy Dehousse, Baie des tecks de Bomel
Jean-François Flamey, Phase B, FPCEC

L'expert du jour :

Thierry Decuypere, architecte, membre du bureau d'architecture V+ et assistant à la Faculté d'architecture la Cambre-Horta de l'ULB



Les enjeux du développement culturel territorial
Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

Laboratoire IV¹⁴ : que faire et comment faire à partir d'aujourd'hui ? (le 04/12/2012)

Ont participé à ce laboratoire :

Christine Comps, Comité de quartier de Bomel
Sébastien Hébrant, Théâtre Jardin Passion
André Boulvin, Secrétaire général du MOC de Namur
Bernard Michel, Centre culturel de Fosse-la-Ville
Patricia Santoro, Centre culturel de Sambreville
Jean-Michel Frère, Compagnie Victor B
Étienne Cléda, Empreintes asbl
Brigitte Castin, CCR Namur
Nicolas Mormaque, CCR de Namur
Marylène Toussaint, CCR de Namur
Alain Parmentier, ADASS
Géraldine Cogniaux, Centre culturel de Floreffe
Sylvie Gérard, Présence et action culturelle

Ont été empêchés et excusés :

Christine Mahy, Réseau wallon de lutte contre la pauvreté
Jean-François Flamey, Phase B et FPCEC

L'expert du jour :

Jacques-Yves Ledocte, directeur de la Maison de la création, Centre culturel de Bruxelles-Nord

14 Initialement, un autre thème était prévu ; mais les débats lors de la troisième ont conduit les organisateurs à proposer celui-ci.



Les enjeux du développement culturel territorial
Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

CHAPITRE 3

QUEL MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT POUR CE NOUVEL ESPACE CULTUREL ?

Les travaux des séminaires ont proposé pour le futur espace culturel un modèle de développement clairement situé ; la convergence des apports extérieurs entre eux, des apports extérieurs et des choix des acteurs réunis pour l'occasion était frappante, alors que rien n'impliquait d'office qu'il en aille ainsi.

Cette convergence forte permet de dessiner les **traits** constitutifs d'un modèle de développement culturel consistant, ainsi que les **relations** de renforcement entre ces traits qu'il conviendra de respecter.

Nous allons présenter ces traits de manière aussi concrète et imagée que possible, pour en favoriser l'appropriation et, ultérieurement, l'évaluation.

Le mode d'efficacité de l'implantation de l'action culturelle et de son développement se situe pleinement dans le modèle de « propension »

Il s'agit ainsi de s'inscrire résolument dans la singularité du « quartier », de s'appuyer sur ses ressources, voire de tirer parti de ses « défauts » ; c'est cette singularité qu'il faut développer ;

l'action culturelle doit se mettre au service du développement de cette singularité.

Thierry Decuyper s'est notamment élevé contre le recours aux « généralités » : un quartier « mosaïque » (tous le sont), le lien à rétablir à l'hyper-centre (qui ne doit pas être posé comme un postulat). Pour lui, il ne faut pas concevoir un bâtiment dans son autonomie uniquement fonctionnelle, mais il faut réfléchir le projet comme un **activateur de l'espace public**. Ceci impose de découvrir les potentialités spécifiques du quartier, ses puissances, sa manière de se distinguer, les expériences concrètes qui s'y déroulent : nous sommes en plein dans une logique de propension.

A titre d'exemple de ressources singulières, on peut citer ici les associations qui sont actives dans le recyclage (par exemple du mobilier), la mémoire des habitants, les activités qui se déroulent ou s'y sont déroulées (comme la fabrication de carrelages), les communautés qui habitent le quartier.

Ces exemples sont autant d'articulations possibles entre l'existant et l'espace à créer.

Tout le monde a du talent est une autre formule qui témoigne d'une logique de propension. Chacun est en effet dépositaire et porteur d'une forme d'excellence et il appartient à l'action culturelle de lui donner l'occasion de se mobiliser, de lui donner une résonance possible, de la « publier ».

L'action culturelle ne se réduit pas dans ce cas à la diffusion d'un travail esthétique professionnel, elle **articule celui-ci à des circulations d'expériences d'excellence**. On peut voir dans cette logique une forme de démocratie culturelle congruente à une société où l'enjeu du Sujet est primordial : on se souvient qu'Alain Touraine définit

par droit culturel le droit de chaque individu et groupe à être le créateur de sa propre existence.

Vincen Beeckman a particulièrement insisté sur ce point.

Son institution poursuit sa propre forme d'excellence (en l'occurrence une programmation musicale au service d'oeuvres de recherche), mais elle va à la rencontre des habitants, par exemple¹⁵ en leur donnant individuellement l'occasion d'inviter des proches et des amis autour d'une passion d'excellence propre à l'habitant mis en valeur : ce sera sa « soirée ». Un jeu d'hybridations se met ainsi en place : la « fête de l'habitant » s'inscrit dans la programmation culturelle de l'institution, est annoncée de la même manière et il est fréquent que des « spectateurs » y viennent comme s'il s'agissait d'un spectacle « normal ». Quant à la fête de l'habitant, elle articule la mise en scène de la passion de celui-ci à une programmation en deuxième partie de soirée. Notons que l'hybridation réussie dépend d'un certain nombre de facteurs, comme le caractère professionnel de l'encadrement, par exemple technique : un son, un éclairage de haut niveau poussent tout le monde « vers le haut ».

Ce modèle d'« hybridation articulée » (présence des artistes dans la vie de la rue, présence de la culture des individus dans l'institution artistique) se distingue clairement d'une logique de « zoning culturel » : dans ce cas de figure, l'espace culturel est un lieu de diffusion et de consommation indifférent à son environnement¹⁶ ; sa volonté d'attractivité (économique et culturelle) est en réalité couplée à un confinement social (souvent manifesté par un halo sécuritaire).

La logique du rhizome

Une telle hybridation ne peut pas être ponctuelle ou intermittente ; elle doit innover toute la politique culturelle de l'institution. La recherche de connexions, de « rencontres improbables » doit être permanente.

C'est une logique « et...et » qui parie sur le potentiel créateur de **croisements** :

- des groupes sociaux entre eux (par exemple les expériences inter-générationnelles décrites par le chorégraphe Thierry Thieû Niang, ou ses expériences avec des détenus – mélangeant aussi des amateurs et des professionnels) ;
- des opérateurs culturels entre eux ;
- des groupes différents et des opérateurs différents travaillant à une « création partagée ».

Thierry Thieû Niang convoque le terme de « rhizome » pour décrire cette logique de connexions. Il est difficile de ne pas penser en l'occurrence à Gilles Deleuze et Felix Guattari :

15 Nous ne donnons ici qu'un exemple parmi d'autres (un photomaton, des workshops divers, des interventions d'artistes dans des domiciles privés...).

16 Cette logique est beaucoup plus fréquente qu'on ne pense : par exemple, nous avons pu entendre les regrets exprimés par certains comités de quartier liégeois qui n'ont nullement été invités par la RTBF à participer à la réflexion concernant l'implantation du zoning « médiacité ».



Les enjeux du développement culturel territorial

Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

« Un rhizome ne commence pas et n'aboutit pas, il est toujours au milieu, entre les choses, inter-être, *intermezzo*. L'arbre est filiation, mais le rhizome est alliance, uniquement d'alliance. L'arbre impose le verbe « être », mais le rhizome a pour tissu la conjonction « et...et...et ». Il y a dans cette conjonction assez de force pour secouer et déraciner le verbe être (...).

C'est que le milieu n'est pas du tout une moyenne, c'est au contraire l'endroit où les choses prennent de la vitesse. *Entre* les choses ne désigne pas une relation localisable qui va de l'une à l'autre et réciproquement, mais une direction perpendiculaire, un mouvement transversal qui les emporte l'une et l'autre, ruisseau sans début ni fin, qui ronge ses deux rives et prend de la vitesse au milieu. »¹⁷

Notons à ce sujet que les pratiques actuelles de l'Action culturelle du CCR de Namur sont congruentes à cette logique : on peut citer le récent projet « Ressources humaines !? » mis en œuvre avec le RWLP et une série de partenaires ou encore le projet « Les voisins sont des Indiens ».

Il importe cependant d'étendre explicitement cette cohérence dans le futur espace culturel :

- veiller à éviter l'excès d'affectation (des espaces) ;
- privilégier le mobile et le combinable (par exemple dans le mobilier intérieur ou extérieur) ;
- éviter les excès de programmation (en s'inspirant de la logique « d'accueil » prévalant dans les Centres de jeunes).

Des expériences de « pro-vocation » peuvent faire « prendre » dès maintenant des expériences d'hybridation, faisant exister l'espace culturel avant le bâtiment, pour ce qu'il doit être : un « *intermezzo* ».

Une vigilance particulière devra être accordée au retour toujours possible des logiques de « sectorisation », qui se situent aux antipodes des logiques de connexion ici évoquées.

Enfin, la logique de propension cherche à produire des effets « naturels », qui se consolident d'eux-mêmes : par exemple, comme le remarque Christine Mahy, une « cohésion naturelle », plutôt qu'une cohésion sociale artificielle :

« L'argent va vers la cohésion sociale artificielle, c'est-à-dire que c'est à partir de l'angle social qu'on va financer un peu d'artistes, et donc on instrumentalise très fort l'artistique, pour un résultat dont on peut douter. »

UNE OPTIQUE RÉSOLUMENT « POPULATION »

L'ensemble des échanges confirment la pertinence et la prévalence d'une logique que nous avons proposé de qualifier de « population ».

17 G. Deleuze et F. Guattari, « Introduction : rhizome », in *Mille plateaux*, Paris, Minuit, 1980, pp. 36 et 37.

Cette logique entend parier sur des rencontres « authentiques », c'est-à-dire de vraies rencontres, interactions, interpersonnelles et intergroupales.

De nombreuses suggestions, on le verra, insistent sur l'importance de pratiques de porte-à-porte, d'enquêtes de terrain menées dans l'esprit de l'éducation permanente.

Le nouvel espace culturel doit se donner à connaître de façon concrète, interpersonnelle, en apprenant à **connaître les gens** qui sont présents dans le territoire.

Ici aussi, c'est dès le début qu'une telle approche doit être convoquée : par exemple, le chantier doit être un chantier ouvert, permettant aux habitants d'être informés sur sa conception, son déroulement, son avancement.

L'approche « population » est très exigeante, elle comporte des contraintes incontournables dont il importe de bien prendre la mesure.

Nous en pointerons cinq qui se dégagent explicitement des travaux des séminaires.

Il faut prendre en compte *tous les groupes*, y compris les plus dominés ou ceux qui ne se sentiront pas « spontanément » concernés ; les prendre en compte, c'est aussi aller vers eux d'initiative. L'action culturelle doit ainsi régulièrement se poser la question de savoir *qui n'est pas là*.

La logique « population » implique une *réciprocité* : il faut autant se demander *chez qui on doit aller* que se soucier de rendre le lieu culturel accessible. De la même façon, Jacques-Yves Ledocte invite chaque professionnel à se questionner de la sorte :

« Quand on est un promoteur culturel qui pense à des actions pour les autres, il faut commencer par soi-même et se questionner. Si je n'étais pas ce promoteur qui travaille dans un centre culturel, est-ce que j'irais au théâtre ? Qu'est-ce qui motive ? C'est quoi la culture pour moi, dans ma vie, au-delà de mon métier ? Quand on organise des ateliers, c'est aussi prendre soi-même le risque de mettre ses mains dedans, de participer à cet atelier, d'être un moment sur scène. Nous sommes protégés par l'endroit où nous travaillons, par ce que nous y faisons ; quand on réalise le risque que ça représente pour une mère de famille, pour un enfant, pour un père, par exemple, on se rapproche du vécu des personnes auxquelles le projet se destine. C'est un élément fondamental que j'avais envie de partager. »

En troisième lieu, il ne faut pas penser à la place des gens mais *penser l'action avec eux*. Un exemple limpide est constitué par les actuels jardins présents sur le site. Il a été évoqué qu'on pensait à les déplacer ailleurs, ce qui paraît une démarche à la fois lourde¹⁸ et précipitée (ne va-t-on pas se priver, d'entrée de jeu, de bien des interactions?).

18 On se souvient qu'Honoré de Balzac, dans son roman *Le médecin de campagne*, qui raconte le développement capitaliste d'un canton, dresse une scène primitive, celle de la déportation des habitants originaires, sous prétexte de leur handicap. Cette déportation, présentée comme une mansuétude (ne seraient-ils pas bien mieux ailleurs ?), permet l'accumulation primitive dont va dépendre le développement.

Les enjeux du développement culturel territorial
Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

Par ailleurs, la logique « population » implique *une fidélité aux groupes et donc un investissement dans la durée* : les projets exposés par Thierry Thieû Niang, par exemple, s'inscrivent dans un temps long, ce qui va impliquer d'assurer, pour le travail des artistes, les conditions d'une permanence.

Enfin, *la règle du retour* est impérative : l'action culturelle doit se demander, pour toute initiative qu'elle prend, *ce qui revient* aux habitants qui l'ont accueillie sur leur territoire (le cas le plus emblématique étant les résidences d'artistes).

Ces cinq contraintes constituent un ensemble indissociable à l'aune duquel la politique culturelle devra se penser.

UNE LOGIQUE DE CONNEXION NON-ASSIMILATIONNISTE

La mise en œuvre d'une logique « population » selon un mode d'action relevant d'un modèle « de propension » interdit évidemment que le « désenclavement du quartier », qui est demandé notamment par le comité de quartier, s'opère sur le modèle des « jeux olympiques » (ou du « zoning ») : organisation d'événement, priorité aux infrastructures lourdes insoucieuses de leur relation avec le local, optique sécuritaire (que l'on pense ici aux jeux olympiques d'Athènes par exemple).

Le retour de ce modèle est toujours possible, par exemple via la question des parkings. Thierry Decuyper l'a clairement affirmé :

« Toute place de parking construite est une manière de déresponsabiliser les politiques par rapport à leurs projets de mobilité. C'est pour le politique la solution la plus facile. Il y a toujours des réactions épidermiques quand on supprime des places de parking, mais ce qu'on décide de faire après peut être bien plus enchanteur. »

L'orientation qui se dégage des séminaires est bien celle d'un désenclavement qui part du local : le rendre attractif localement, c'est aussi le rendre attractif pour d'autres.

Partir du local ne veut pas dire s'y limiter.

Deux directions sont à prendre en compte ici. La première concerne les hybridations et croisements qui peuvent concerner bien des protagonistes, qu'ils soient régionaux ou internationaux : il n'est pas question de faire tourner le « quartier » sur lui-même.

En deuxième lieu, comme Thierry Decuyper l'a indiqué, c'est en développant la singularité d'un lieu que l'on peut aussi intéresser d'autres.

Le rayonnement régional et international peut être assuré à partir et à propos de la manière dont on développe la singularité locale.

Notons que cette dernière proposition n'implique en rien que l'ensemble des actions de développement tentées par les uns et par les autres soient concentrées sur le nouvel espace culturel.

La culture joue alors un rôle moteur parce qu'elle est capable de débloquer les imaginaires, de créer un environnement créatif en tous domaines, ce qui produit des effets indirects,

par exemple de « cohésion sociale naturelle ».

Le domaine économique stricto sensu n'est pas absent de ces effets, loin s'en faut ; mais il ne s'agit pas en l'occurrence de chercher à vendre des produits culturels en espérant que cela en fera vendre d'autres. Il s'agit de connecter des modes de développement.

Plusieurs occasions ont déjà été ratées en ce sens : par exemple il n'y a pas de clause sociale qui a été intégrée dans l'appel d'offres destiné aux entreprises qui ont concouru pour l'attribution du marché de rénovation. C'eût été pourtant une excellente manière de développer de l'activité pour les habitants (par exemple en les intégrant dans une logique de formation aux métiers du bâtiment). De la même manière, l'architecte n'a pas été invité à mobiliser les riverains, ni à tenir compte des potentialités présentes dans le quartier.

Le geste architectural peut pourtant s'inscrire dans une logique « population » et un mode d'efficacité relevant de la « propension ».

Nous le remarquons avec Christine Mahy dans le cadre d'une commande de la revue *Cosa mentale*, revue d'architecture et de résistance » :

« **La domination dans la société contemporaine** se caractérise notamment par la concentration dans quelques mains de la démarche de conception, voire par sa confiscation¹⁹. En outre, elle se coule dans une logique programmatique qui a la folle prétention de définir dès l'initiale l'état final.

Paul Virilio le remarque à propos de l'architecture fonctionnaliste : « Les niveaux d'accoutumance constituant l'habiter, le fonctionnalisme est une tentative désespérée de l'architecte pour intervenir dans un espace affectif qui ne cesse de lui échapper. En un certain sens, l'architecture fonctionnelle est inhabitable, puisque le système d'habitudes de l'utilisateur tend à être capitalisé par le réalisateur. Fatalement idéologique, le fonctionnalisme limite l'intervention des formes, la soumet à des interdits, à des tabous, la relation de la forme au contenu, du volume au vécu, ne pouvant se présenter que sous l'apparence d'une soumission à un ordre, ou d'un conflit déclaré avec celui-ci. »²⁰ Il insiste²¹: « Apprendre à produire l'espace fini du bâtiment, le moment oméga, est un acte d'inconscience institutionnalisé par les mœurs et l'enseignement technique. Un sens est privilégié au détriment des autres qui, comme par hasard, se rapportent aux effets et à l'usage des lieux. » Faute de lutter contre la domination dont il peut être le vecteur inconscient, l'architecte ne condamne-t-il pas l'utilisateur (et surtout l'utilisateur faible ou précarisé) à une résistance désespérée puisqu'elle ne pourra s'exprimer que par le détournement, la clandestinité ou la destruction ?

Dans ce contexte, la modestie comme retenue dans la façon de penser l'architecture ne peut que donner une place fondamentale et constante au dialogue, dans une recherche

19 Voir à ce sujet J. Fastrès et J. Blairon, « La révolution que nous attendons... », www.intermag.be/index.php/lien-champ-socio-economique/122-la-revolution-que-nous-attendons.

20 P. Virilio, « Habiter l'inhabituel », *L'insécurité du territoire*, Paris, Galilée, 2ème édition, 1993, p. 198.

21 Idem, *ibidem*, p. 197.



collective de non maîtrise, que cette formule de Paul Virilio condense : « c'est l'usage qui qualifie l'espace et non l'inverse ».

Est-il possible pour l'architecte, dès lors, de travailler semblablement avec **toutes** les couches de la population à partir de la question de l'usage, sans figer celui-ci dès l'initiale, sans déposséder les individus et les groupes peu favorisés des dimensions affectives qui caractérisent le fait d'habiter ? Peut-il (s')investir autant dans le dialogue avec des populations qui ne participent pas à son univers artistique qu'avec celles qui sont en connivence culturelle avec lui ? »²²

Il conviendra donc prioritairement – sans exclure d'essayer de rattraper les occasions manquées - de ne pas passer à côté d'autres occasions de développement économique local :

- à propos de l'aménagement du mobilier intérieur de l'espace extérieur et intérieur (ce qui pourrait mobiliser les acteurs du recyclage évoqués plus haut, en les connectant à des créateurs et des designers) ;
- autour de l'activité de restauration prévue pour la cafétéria (ce qui pourrait mobiliser une activité de maraîchage et de restauration).

On le voit donc clairement : le développement culturel territorial, en l'espèce, mise sur le développement d'un capital symbolique et culturel **local**, dont la mise en œuvre spécifique (via des connexions créatives) peut produire indirectement mais réellement (« naturellement ») des effets sociaux et économiques. Nous sommes aux antipodes du postulat inverse qui pense que la greffe (sauvage) d'infrastructures lourdes va produire de « la croissance » (et que le reste sera donné par surcroît)... Le rayonnement régional et international n'est pas pour autant exclu, comme nous l'avons souligné auparavant.

22 C. Mahy et J. Blairon, « Créer en dialoguant avec l'inexplicable », Cosa mentale, n° spécial 7 (cycle ii), « Architecture et Modestie » Paris, 2011.

Les enjeux du développement culturel territorial
Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

CHAPITRE 4

LES INCARNATIONS DE CE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

Il ne serait pas correct de passer sous silence l'enthousiasme que les participants aux séminaires ont manifesté par rapport au projet de rénovation des « abattoirs » et à tout ce qu'il va mobiliser. Cet enthousiasme a pu s'exprimer notamment par rapport à l'impatience de plus d'un participant de passer à l'étude du « comment ». On a vu que cela avait conduit à consacrer la quatrième séance prévue, sans plus attendre, à passer en revue les idées concrètes de mise en oeuvre déjà évoquées dans les séances précédentes et à en imaginer d'autres.

La créativité a été très grande à ce propos. Il nous a paru utile de donner à connaître ces idées/propositions (dont certaines ont déjà été évoquées dans les chapitres précédents) pour deux raisons :

- elles constituent en tant que telles un réservoir de ressources dont il serait très inconséquent de se passer ;
- elles donnent chair aux orientations que nous avons tenté de dégager dans les lignes précédentes.

Après avoir réalisé ce relevé, nous aborderons la manière dont les participants ont **priorisé** certaines suggestions. Si ces propositions ne pourront pas être toutes réalisées, s'il conviendra souvent de choisir l'une plutôt que l'autre, si les séminaires ne constituaient pas un lieu de décision où ce genre de choix pouvait s'opérer, il est néanmoins fort important de voir où se sont portés les regards des protagonistes des travaux.

UN RELEVÉ DES PROPOSITIONS

Il peut déjà être utile de distinguer des catégories de propositions : elles indiquent en effet un **périmètre d'ambition** et des **zones de vigilance** à ne pas négliger si l'on veut être pertinent et cohérent.

Six catégories ont pu ainsi être dégagées

1. L'INSERTION du projet dans les groupes existants ou l'insertion des groupes existants dans le projet ; nous évoquons ici une dimension essentiellement sociale, que Robert Castel relie par exemple aux socialités familiales et groupales ; un individu ou un groupe non inséré est ainsi isolé, voire stigmatisé.
2. L'INTÉGRATION SOCIOÉCONOMIQUE DES HABITANTS à l'occasion de ce projet ; il s'agit ici de

se rappeler de la centralité du travail et de l'importance des protections qui y sont liées - même si ce « filet de sécurité » tend aujourd'hui à se distendre de manière très préoccupante.

3. La PARTICIPATION DES HABITANTS au projet, notamment à sa conception, aux décisions qui doivent être prises, à sa gestion partielle (nous nous situons ici plutôt dans le paradigme politique au sens large).
4. « CA A DÉJÀ COMMENCÉ » ou, en tous cas, ça devrait commencer : ce point concerne l'amont de l'activité en tant que telle, qui déterminera grandement sa réception. L'existence d'un projet commence en effet bien avant son inauguration. L'échec dans cette dimension permet de qualifier un projet d' « OVNI ».
5. La MOBILISATION touche notamment le fait de « toucher tout le monde » (cfr la logique « population »), y compris ceux qui ne s'intéressent pas spontanément à l'initiative ; ce thème s'incarne notamment dans les manières d'étendre la mobilisation initiale qui porte le projet.
6. Le MODÈLE INSTITUTIONNEL possède une dimension interne (par exemple le rapport entre l'action culturelle et le Théâtre) et externe (par exemple le rapport au nouveau décret régissant les Centres culturels, la relation aux pouvoirs locaux, etc.)

Certes ces catégories ne sont ni étanches ni indépendantes. Mais elles désignent selon nous des unités de sens et d'actions suffisamment consistantes pour être, au moins dans un premier temps, distinguées.

Nous présentons donc l'ensemble des suggestions émises pendant les séminaires par rapport à ces catégories.

Nous avons pu (marginale) en regrouper l'une ou l'autre lorsqu'elles se répétaient. L'ordre dans lequel elles sont présentées n'est pas significatif ; nous avons apporté une numérotation pour permettre de distinguer les énoncés.

L'INSERTION du projet dans les groupes existants ou l'insertion des groupes existants dans le projet

1. La nécessité de s'associer avec une série de « passeurs », c'est-à-dire des personnes qui peuvent ouvrir les portes et amener des gens.
2. On peut travailler avec des relais dans les communautés :
 - Des interprètes pour communiquer dans les langues des populations.
 - Des contacts directs de proximité (exemple : aller dans les cafés albanais et travailler avec les hommes qui s'y trouvent pour transmettre des informations aux femmes).
 - Des structures spécialisées comme le Centre d'Action Interculturel.
 - Le travail avec les enfants permet de toucher les familles.



Les enjeux du développement culturel territorial

Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

- Permettre aux communautés étrangères d'organiser leurs fêtes culturelles dans les lieux dont on dispose.
 - Contacter les mosquées et les personnes qui les gèrent.
 - Rencontrer des personnes qui gèrent des problèmes concrets : les papiers, les équivalences de diplômes.
 - Il est important après une première phase de mobilisation dans les communautés de prévoir une phase et des actions pour l'ouverture aux autres populations du quartier.
3. Si on veut articuler le projet avec le public du quartier, pourquoi ne pas se tourner vers une personne, une sorte d'éducateur de rue, issu du personnel du Théâtre, qui soit à la fois travailleur social et travailleur culturel, qui connaisse les bénéficiaires et puisse les relayer vers l'équipe du Théâtre ?
 4. Nous devons informer les habitants, mais aussi nous informer sur le quartier et ses habitants. Il y a un double mouvement. Il faut réaliser des enquêtes, des rencontres. Des artistes font ce genre de choses. L'ANPU en France fait de la psychanalyse urbaine. Ces gens viennent du théâtre, ils théâtralistent leurs interventions et posent des constats sur une ville, un quartier.
 5. Pour l'information, il faudrait d'abord informer les opérateurs et le monde associatif pour faire redescendre l'information vers les bénéficiaires et puis après organiser une séance publique.
 6. Il faut repérer les organismes qui travaillent dans le quartier.
 7. Faire du porte-à-porte pour entraîner les gens dans un projet artistique, mélanger les générations, travailler avec les écoles, les maisons de retraite. Que les gens soient ambassadeurs vers les autres. (Exemple : Les personnes âgées qui vont parler du projet dans les maisons de retraite, les enfants dans leurs écoles.) Construire un projet artistique en se posant la question du vivre ensemble.
 8. Il va falloir commencer maintenant, dans un chantier ouvert au public (plutôt que chantier fermé au public), dès le début de la construction. Ce lieu transformé doit appartenir aux jeunes, aux vieux, à ceux du quartier et à ceux qui ne le sont pas, pour que ce dedans-dehors soit toujours vivant.
 9. Les enfants et les personnes âgées sont de bons médiateurs pour que les communautés se mélangent.
 10. Au CRIEE, nous sommes demandeurs d'un espace où les enfants puissent courir. Le seul endroit, pour l'instant, est le verger au-dessus de Mundo, c'est trop peu.
 11. Peut-être que la question prioritaire est celle de savoir dans quels lieux être présents ? Plutôt que comment amener les autres dans notre lieu ? Dans quels lieux être présents dès maintenant ? Comment les communautés peuvent-elles, en

Les enjeux du développement culturel territorial
Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

y trouvant aussi leur intérêt, nous amener à être présents chez elles ?

12. Il est important de voir ce qu'il y a derrière ces 21 % (de personnes isolées) : kots, personnes âgées, etc. Il peut aussi s'agir de l'exode d'autres arrondissements, comme dans l'Aide à la jeunesse par exemple, des jeunes venus sur Namur en autonomie pour trouver un logement moins cher.
13. Il ne faut pas abandonner la communication sur ces activités dans l'entourage local ; il faut bien penser que, lorsqu'on s'installe dans un quartier, on envahit. Au RWLP, on distribue dans les rues aux alentours des toutes boîtes avec ce qu'on fait. Ce sont des contacts qui s'établissent dans le long terme. Il faut préparer longuement les conditions de vie ensemble.
14. Un labo photo a déjà commencé à photographier l'Abattoir pour concevoir une trace ou une histoire. Il y a d'autres éléments que des photos qui peuvent être réinjectés dans le bâtiment.

L'INTÉGRATION SOCIOÉCONOMIQUE DES HABITANTS à l'occasion de ce projet

15. Il faudrait intégrer dans la réalisation des travaux des personnes qui travaillent dans le quartier, ce serait créateur d'emplois et cela permettrait aux habitants de s'approprier les lieux.
16. Employer également des personnes du quartier dans l'entretien des bâtiments après la construction.
17. Il faut prévoir des clauses sociales dans le cahier des charges (de l'entreprise qui réalisera les travaux).
18. Prévoir d'engager des personnes du quartier pour les aménagements, la décoration.
19. Ouvrir et multiplier les connexions avec ce qui existe déjà dans le quartier.
20. Un autre dénominateur commun, c'est l'économie et l'emploi : créer une EFT ou une petite société artisanale.
21. À propos du Wiels, c'est un designer d'intérieur qui a fait le mobilier et lui a apporté de la personnalité. C'est aussi le restaurant qui une spécificité grâce à l'EFT.
22. Je voudrais aussi insister sur l'EFT parce que dans le quartier se trouvent l'ITN et un Cefa. On pourrait travailler l'idée du potager pour faire une soupe populaire. Il y aurait plein de choses à faire.
23. Créer un partenariat avec Oxfam, les Petits Riens, pour transformer les vêtements ou des objets et entraîner les familles défavorisées dans cette dynamique pour qu'elles



Les enjeux du développement culturel territorial

Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

utilisent aussi ces objets à prix modique.

24. Il faut aussi dresser le cadastre des compétences locales, comme les possibilités d'étendre l'imaginaire de la récup. « Locale » ne veut pas dire « petite ». Il ne faut pas abandonner les enjeux à grande échelle mais les garder dans leur cadre spécifique.
25. Ce qui me parle, sur la question d'utiliser les compétences locales, aussi bien pour l'aménagement extérieur que pour l'intérieur ; on sait qu'il y a dans le quartier plusieurs opérateurs de recyclage de mobilier : la Ressourcerie, les Petits-Riens, Oxfam, la Société Saint-Vincent de Paul. On avait imaginé des ateliers à partir de ces ressources. Il y a là une question intéressante à traiter pour le mobilier intérieur et extérieur puisque c'est une caractéristique du quartier.
26. Je pense aussi aux potagers, dont la production pourrait être utilisée pour cuisiner les plats offerts à la cafétéria.
27. Certains habitants partagent déjà leur production. Il y a un Italien qui explique ce qu'il cultive.
28. J'ai aussi discuté avec des gens du quartier, qui m'ont donné l'idée d'une autre ressource, celle d'offrir des locaux aux artistes pour qu'ils puissent y travailler.

La PARTICIPATION DES HABITANTS au projet, notamment à sa conception, aux décisions qui doivent être prises, à sa gestion partielle

29. Créer un organe de concertation pour la question de l'occupation des lieux.
30. Un élément encore que je trouve intéressant, c'est que l'explication longue et la consultation peuvent tout enliser, alors que la provocation peut donner très vite des résultats, pour autant qu'après il y ait quelque chose de l'ordre du professionnel. C'est parfois notre obsession du processus démocratique qui met des tas de freins.
31. Est-ce qu'à Bomel, il y aura une réflexion à propos de la participation financière ?
32. Créer des séances d'information et de consultation des habitants avant la rénovation.
33. Le travail des associations en porte-à-porte est important parce que, sans elles, la participation devient un simple sondage. Cet intermédiaire de l'éducation permanente définit des modalités collectives régulées. Il faut construire le projet avec les gens pour qu'ils se l'approprient.
34. À l'intérieur, comment identifier tous les pièges de la sectorisation pour favoriser l'hybridation ? On parle beaucoup de population, qu'elle soit du quartier ou pas, qu'elle soit extérieure à la ville, etc. On parle donc du lieu qui a une face intérieure et une extérieure, mais il faut aussi parler, dans l'hypothèse d'une hybridation articulée,



de tous les lieux autres que le site même. Il faut favoriser l'hétérogénéité.

35. Se laisser un temps où on ne fait rien, pour que les personnes puissent entrer, découvrir le lieu, s'y poser, s'y sentir bien ; cet espace où on ne fait rien s'organise et tout le monde est le bienvenu pour ne rien y faire.
36. À propos des potagers : quand une activité est déjà présente sur un site, c'est une décision lourde d'en changer. Il y a visiblement une spécificité, une identité sur ce site. Il faut pouvoir tirer parti de ces spécificités. Il y a de très beaux jardins en creux à Paris, au Parc de la Villette. Toujours à Paris, autour du Palais de Tokyo, un espace improbable a été aménagé en jardin potager au coeur de la ville.
37. Je reste convaincue que nous ne devons pas perdre cet espace vert dans un quartier où on manque d'espaces verts et de lieux de rencontre. Je vous informe que j'ai demandé une rencontre à la Régie foncière (plutôt que les services Espaces verts de la Ville) afin que nous puissions examiner nos idées sur les espaces verts. Je souhaite une véritable réflexion sur ces espaces collectifs.
38. Ce qui est un peu gênant pour ces jardins dans leur caractère actuel, c'est la privatisation d'un espace qui pourrait être collectif. Si cet espace est conservé, il faudrait veiller à un accès pour les piétons, ce qui n'est pas le cas pour l'instant puisque les potagers sont clôturés. Il faudrait en faire un espace public d'accès facile, un lieu de promenade aussi.
39. Si on déplace ces jardins, cet espace doit rester un espace public pour qu'on puisse organiser la circulation dans le quartier et décroiser l'Abattoir en ouvrant la circulation vers la rue Nanon, notamment. Il y a d'autres places de parking potentielles à 10 minutes. On pourrait réaménager le quartier puisqu'il y a encore une série de bâtiments industriels à proximité qui pourraient être rasés ou réaménagés. Ce sont pour l'instant des espaces médiocres.
40. J'ai une idée toute simple à proposer : on pourrait recenser le nombre de places de parking possibles, même au niveau des écoles ou des supermarchés. Voir si des partenariats ne sont pas envisageables.
41. On dispose d'un espace à l'arrière de la bédéthèque, autour de la grande halle, qui peut être utilisé en espace public de rencontre. Figurait déjà dans notre projet l'idée que cet espace puisse rassembler les gens en un lieu de rencontre et de convivialité.
42. Je trouve très triste ce départ des potagers. Je reviens avec l'idée d'un potager qui soit en partie éducatif.
43. Je crois qu'il faut considérer le lieu culturel comme un prétexte à activer localement l'espace public.
44. De manière générale, je vous livre un autre point de vue. Comme j'ai contribué à quelques projets participatifs autour de bâtiments, je crois qu'il faut être vigilant à éviter les généralités. On est pris dans beaucoup de commentaires sur la ville, depuis



Les enjeux du développement culturel territorial

Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

des décennies.

45. Encore un point de vue d'architecte : pour que les propositions soient uniques et particulières, il faut se rendre compte des résistances formelles, physiques du quartier. Une façon de s'en rendre compte, c'est de les rendre lisibles physiquement. Cette idée de représenter le quartier physiquement est un outil qui permet d'éviter les généralisations dans les discussions. La topographie devient un vrai acteur, un partenaire dans la discussion collective. C'est le rôle de l'architecte de faire tenir l'élément physique dans la discussion, pour éviter de l'aseptiser ou de l'aplanir.
 46. Une des thématiques reste l'aménagement du territoire, il ne faut pas perdre cette question à grande échelle du point de vue local. La spatialisation du site peut constituer un programme. Je pense à un célèbre géographe, Geddes, dont le projet était de faire un lieu où on peut lire la ville, une « outlook tower ». Avec un collectif de Liège, appelé Urbagora, nous avons eu le même genre de discussion. C'est un bel exemple local qui se réapproprie des échelles territoriales parce qu'ils s'occupent de trams. Ils ont fabriqué une sorte d'expertise sur le tram pour pouvoir le faire modifier. On discutait de la possibilité de construire place Saint-Lambert une « outlook tower ».
- « ÇA A DÉJÀ COMMENCÉ » ou, en tous cas, ça devrait commencer*
47. Commencer le travail artistique dès maintenant via des actions culturelles qui n'ont pas besoin d'un toit (expo, théâtre, chorégraphie...).
 48. Créer à Bomel un projet de type « Bruxelles nous appartient ». Enregistrer des capsules sonores sur « Bomel nous appartient » et les diffuser ensuite dans les lieux, cela amènerait les gens à venir les écouter.
 49. L'enregistrement peut faciliter les contacts entre communautés. On pourrait les mettre sur internet. N'y aurait-il pas moyen de tirer 4 pages significatives sur le projet, à partir des plans, pour les exposer ailleurs dans Namur, à la Maison du Travail. Que des gens sachent que ce projet existe.
 50. Dans l'idée des chantiers ouverts, faire vivre le lieu avant, par des choses à inventer.
 51. Aux Pays-Bas, il y a eu cette expérience « Wimby », où tout à coup il fallait réinventer les règles du jeu participatif pour sortir de la plate-forme où on vient se manifester individuellement, pour que ce soit des collectifs qui se manifestent. On ne parle pas en son nom propre mais au nom du collectif.
 52. Une hypothèse que je voudrais exploiter, à partir de vos suggestions, c'est un projet qui soit une réflexion sur la manière d'investir et penser tout l'espace extérieur avec à la fois les habitants et des artistes, à partir de ressources locales. Il faut que cette question-là puisse être un des premiers enjeux sur lesquels le projet artistique puisse déjà se construire en amont. Il pourra ensuite rejaillir sur l'intérieur. Mais il

faut que quelque chose se passe avant.

La MOBILISATION touche notamment le fait de « toucher tout le monde » (cfr la logique « population »)

53. Il est important après une première phase de mobilisation dans les communautés de prévoir une phase et des actions pour l'ouverture aux autres populations du quartier.
54. Faire des séances d'avis et de consultation avec tout le monde.
55. Vouloir toucher un maximum de gens amène à « saupoudrer ». Mieux vaut toucher 15 personnes qui vont transmettre l'information à d'autres, dans un effet boule de neige.
56. Créer des projets autour d'espaces publics, comme le jardin Saint-Antoine, qui allient la rencontre entre différents publics et espaces de création.
57. Trouver un dénominateur commun à tous les habitants. Le dénominateur commun pourrait être le jeu, la détente mais aussi l'ouverture aux nouvelles technologies.
58. Proposer le wifi gratuit.
59. Repérer aussi dans les formations en alphabétisation les personnes qui habitent le quartier pour les informer et qu'ils transmettent l'information à d'autres. Comme les formations se donnent en ville avec d'autres gens qui viennent d'autres quartiers, cela fera circuler l'information et décroisonnera le quartier par rapport à la ville. Mais avant de faire participer les gens, il faut des garanties sur le fait que les gens seront écoutés jusqu'au bout.
60. Les séances d'information doivent avoir lieu à l'intérieur et à l'extérieur du quartier. Elles doivent être un feed back des séances qui ont eu lieu autour du schéma directeur.
61. Il faudrait prévoir des actions de type « Parades des lanternes », une mobilisation artistique qui va de l'individuel au collectif autour d'un média inconnu mais accessible à tout le monde.
62. Il faut poursuivre les expériences de type « improbables rencontres » qui ont eu lieu avec les réunions dans l'exposition de photographies au RWLP tout en tenant compte du rythme habituel des gens.
63. Travailler sur le long terme dans la création artistique avec les gens, comme dans l'expérience du « Sacre du printemps » avec les personnes âgées relatée par Thierry

Niang.

64. Faire des créations partagées entre artistes amateurs ou professionnels, jeunes ou vieux.
65. Transporter les créations avec les gens dans des lieux reconnus.
66. Pourquoi ne pas mettre des messages dans des petites annonces ?
67. Il y a des choses à déployer autour des nouvelles pratiques artistiques, sur la création numérique, la vidéo, le Street art, et encore des tas de choses.
68. Un point qui me semblait important : on voit le projet du bâtiment et on voit qu'il fabrique des espaces vides. Je pense qu'il faut que ces espaces soient remplis. Les architectes fabriquent des espaces vides en se disant que l'activité va prendre. Ils fabriquent un parc vide qui va pouvoir générer des activités où tout le monde pourra participer. On est de nouveau dans les généralités « tout le monde », « des spectacles », « des associations ». Il faut remplir cet espace, voir si certaines associations ne sont pas déjà présentes. On peut remplir cet espace dans les activités, ça peut aussi se faire dans l'architecture. Même si ça part d'un sentiment généreux, une architecture peut être vide. Il y a le vide de l'aseptisation, le vide de la neutralisation. Conditions publiques, à Roubaix, ou l'Espace lu, à Nantes, sont des bâtiments d'un même architecte qui s'appelle Patrick Bouchin. Lui remplit son architecture même, esthétiquement, mais aussi par les habitants dès le début. Il fait des chantiers ouverts, il crée un petit bâtiment où les gens peuvent venir, reçoivent des explications. Il y a un accrochage au bâtiment qui se fait dans le processus même de chantier. Les ouvriers eux-mêmes deviennent acteurs de la construction puisqu'il leur laisse de la marge pour improviser et montrer leurs compétences. Lui a une aura sur les pouvoirs publics qui lui permet d'imposer ses vues. Sans cette aura, c'est très compliqué. Le bâtiment est rempli par l'architecture mais aussi d'associations. Dans ce cas-ci, l'idée du parc est un potentiel pour remplir un peu plus. S'il y a de l'activité, il faut travailler avec, si on veut faire des passages, il ne faut pas que ce passage soit la voie pour aplanir le tout et faciliter la circulation. Sinon, on est dans des lectures très fonctionnalistes de cet espace. Il faut donner accès parce qu'il a quelque chose d'actif et de qualitatif à l'intérieur. Je pense qu'il y a un vrai projet potentiel sur le parc, non pas vide mais rempli, qui pourrait déborder sur le bâtiment.
69. La spécificité du quartier, ce sont ses vides, qu'il faut voir comme des potentialités. Les vides peuvent être structurants, ils peuvent aussi se remplir très vite. C'est un travail important de se pencher sur le cadastre des vides pour définir ceux qui sont structurants au niveau de l'identité du quartier.
70. Ce qui ressort de cette expérience, c'est que plus le cadre est professionnel, plus la personne est en capacité d'optimiser son talent. Il est important que le cadre et les outils professionnels soient au service du talent.
71. J'insiste sur les modalités de l'accueil parce qu'il y a là quelque chose qui peut favoriser les interactions. On doit donc réfléchir à l'accueil et aux espaces verts. Les lieux qui favorisent ce genre de moments sont très importants. Il faut qu'il y ait des



choses qui favorisent le déplacement des gens.

72. Ceci me fait penser à un colloque sur la gestion et l'importance en centre-ville du mobilier urbain. Le mobilier fixe ne permet pas la rencontre entre les gens. Un mobilier qu'on transporte est plus intéressant, pour se mettre au soleil, se rassembler, pour ne pas figer l'accueil.
73. Outre les projets organisés, nous devons concevoir des espaces temps, des moyens humains, consacrés à la provocation faite dans le quartier. Un exemple de provocation serait de venir avec un camion, des tables et des chaises pour faire quelque chose dans le quartier à un endroit de passage.
74. Ça m'est déjà arrivé d'inviter les stagiaires, avec lesquels je travaille, au théâtre ou dans un centre culturel. Les stagiaires y sont venus parce qu'ils me connaissent, pour me faire plaisir, mais ils ont pu aussi élaborer à partir du spectacle, et finalement s'y plaire alors qu'ils ne l'imaginaient pas au départ.
75. On parle de l'intérieur mais pour en revenir à l'extérieur, il faudrait aller se rendre compte sur place. Pour bien se rendre compte de l'existence de ce quartier, il nous faudrait une appréhension en 3 D. La meilleure manière serait une visite collective du quartier. Il serait intéressant de faire tous ensemble cette visite pour s'approprier le lieu et son environnement à la fin de notre quatrième réunion.
76. Il faut enlever le bois sur la façade, car il a un effet d'intimidation terrible, on devrait plutôt étendre une toiture pour se protéger du soleil.
77. Dans les spécificités du site et de son lien avec l'environnement, j'ai envie de poser la question de la place du Houyoux. L'eau a un caractère apaisant et stimulant.

Le MODÈLE INSTITUTIONNEL

78. C'est important d'être proches des habitants par certains aspects, tout en continuant un axe de programmation pure et dure. C'est quelque chose qui doit exister désormais dans la grande maison du Théâtre de Namur. Il est important que ces deux axes coexistent. Les abattoirs doivent être un projet qui mélange ces deux axes. J'ai des tas d'idées pour le « comment » : faire exister une dynamique de lieu avant la construction, occuper artistiquement les lieux, créer du décalage au quotidien, faire en sorte que les habitants soient tout le temps en contact avec la création artistique, qu'il y ait une présence de la parole échangée avec les habitants dans les abribus ou autres. Tout cela est à mettre en route dès maintenant.
79. Il faut en arriver au « comment ». Il faut aussi poser la question du lien entre le travail effectué ici et le cheminement administratif du projet pour éviter un « clash » à un moment donné.
80. Selon ce que disait notre invité, il y a une programmation pure et dure qui a lieu, de toute façon ; il y a des provocations qui ont suscité d'autres provocations de la part des habitants. Ce sont des modalités d'action qu'il faudrait peut-être stabiliser



ou pas.

81. On pourrait faire du porte-à-porte pour voir si les gens sont informés du projet, mais il faut se coordonner avec les procédures d'aménagement du territoire et coordonner les actions.
82. Il faut s'ouvrir au namurois pour que le quartier ait le sentiment de faire partie de la ville.
83. Les quartiers n'ont pas besoin de la ville pour vivre. L'hypercentre a ses spécificités, on y va pour de bonnes raisons, les quartiers aux alentours peuvent avoir leurs spécificités et peuvent se développer de manière relativement autonome. On a un peu quitté cette idée d'absolue dépendance à la centralité de Namur. L'inverse de créer des généralités, c'est de travailler les spécificités, c'est vraiment un élément crucial. Qu'est-ce qui caractérise le quartier ? Qu'est-ce qui le différencie ? Pour éviter les généralités, travailler aussi les expériences concrètes qui existent dans le quartier. C'est un vrai sujet si on veut créer non pas un centre culturel mais travailler avec les puissances du quartier, comme le potager par exemple. Ça permet de définir le quartier, de le renforcer dans sa cohérence. À partir de ça, il y a tout à fait moyen d'avoir des intérêts extérieurs. Au lieu de s'adresser au grand monde, sans trop savoir ce que c'est, on peut aussi obtenir des intérêts extérieurs parce qu'on a réussi à créer une spécificité qui n'existe qu'à un endroit.
84. Je retiens l'idée de développer les spécificités sur place et celles à amener. Un peu dans l'esprit d'une « République libre de Bomel ». Je me souviens de ces « Cirques d'hiver » qui développaient les plaisirs de la table dans un lieu peu attrayant et ça fonctionnait très bien.
85. Pour éviter bon nombre de débats qui tombent toujours sur les parkings, il faut objectiver ces questions. Ce sont des choses qui flottent parce que personne n'a fait à un moment le cadastre exact des parkings. Il faudrait faire la liste des expériences où on a supprimé les parkings pour montrer l'intérêt collectif de cette suppression par rapport à la petite satisfaction qu'ils apportent.
86. Dans le quartier en général, après avoir dressé un cadastre des forces, des spécificités, du caractère unique, l'idée de multiplier les expériences architecturales et spatiales me semble importante. Il faut expérimenter, il faut oser. L'idée n'est pas de réharmoniser, généraliser, faire un quartier comme les autres, mais de travailler tout ce qui fait le caractère unique de ce quartier, ses défauts par exemple. Il ne faut pas en faire un idéal de quartier.
87. Je termine avec cette question de la gare ; le passage vers le parc Louise-Marie, sous les rails, c'est un endroit assez glauque qui permet pourtant un accès à la ville assez facile. Ne pourrait-on pas proposer aux artistes de créer des cabanes qui permettent

de protéger du vent ou de faire des choses dans l'esprit des tags végétaux ?

88. L'aménagement du souterrain permettrait un accès plus facile. Un couloir vers Bomel avec un intérêt artistique est fort séduisant.

89. Une dernière chose : faire des questions locales un enjeu international. Les compétences locales peuvent être une thématique très attractive.

LES PRIORISATIONS EFFECTUÉES

On le voit, la créativité des participants a été très soutenue.

Le temps imparti aux rencontres n'a pas permis d'aboutir à une priorisation débattue et validée collectivement. Cependant, il a été proposé aux membres du quatrième « laboratoire d'action », en fin de séance, de pointer un élément qui leur paraissait central à titre individuel. On peut regrouper ces propositions de priorisation en 9 points.

1. Les jardins

Les jardins et autres espaces verts présents sur l'ensemble du quartier de Bomel pourraient être conçus comme des espaces d'accueil, de rencontre et d'activités artistiques.

- la découverte de ces lieux serait organisée pour les habitants du quartier qui, peut-être, ne les connaissent pas ;
- autour des jardins seraient imaginées des rencontres avec des habitants du quartier qui possèdent eux-mêmes un jardin potager ou un jardin d'agrément, ou des habitants qui n'en ont pas ;
- des ateliers d'art plastiques ou de photo pourraient être conçus sur le modèle d'ateliers qui existent déjà autour des légumes et du goût ;
- dans ces jardins peuvent être prévus des espaces de passage et aussi de détente via l'aménagement de sentiers, la disposition de mobilier, le tout dans une perspective de décroisement des jardins et de circulation au sein du quartier ;
- un animateur artistique pourrait y circuler pour susciter des moments « informels » ou des activités telles des photos, des récits sur le quartier ;
- les accès au site des abattoirs peuvent être pensés et aménagés de manière artistique, comme l'un des souterrains en provenance de la gare, par exemple, dès que son accès sera autorisé ;
- assurer les services d'accueil et de restauration en engageant notamment du personnel habitant le quartier, par exemple en termes de production maraîchère.

2. L'espace d'accueil et la cafétéria

Cet espace d'accueil paraît déterminant dans la manière dont les populations vont investir ce lieu. Afin que chacun ait l'envie d'y entrer, qu'il s'y reconnaisse peut-être et qu'il s'y sente bien, cet espace se voudra chaleureux et attirant par la mise en valeur

de ses spécificités.

Dans la mesure où le bâtiment est livré sans aménagement intérieur, la décoration, l'espace d'accueil et la cafétéria peuvent faire l'objet d'un travail et d'une conception auxquels les habitants seront associés :

- la décoration intérieure mettrait en valeur des ressources présentes dans le quartier comme **l'ancienne fabrication de carrelages** ou comme le **travail sur le recyclage** effectué par la Ressourcerie Namuroise (via leur « Ravik boutique » notamment) ;
- la fabrication de **meuble intérieur et extérieur** peut être envisagée avec le concours d'artistes spécialisés dans ce domaine, ou encore aboutir à la création d'une EFT qui inclurait des habitants du quartier.

3. Le chantier ouvert

Dans l'objectif de l'intégration du projet par les habitants du quartier, le chantier devrait être ouvert dès maintenant aux habitants pour qu'ils reçoivent une information sur la conception et le développement du projet mais aussi pour qu'ils y participent. Se posent alors les questions des moyens et des garanties d'écoute que rencontrera cette initiative.

4. Le camion et les « Improbables rencontres »

Des actions de « provocation » pourraient être mises en place pour attirer l'attention et surprendre les habitants dans un premier temps. L'exemple donné est celui d'un camion qui « débarque » chaises et tables dans un quartier, provoquant un moment de rencontre informelle avec les habitants. Ce serait un moyen de rendre le projet vivant dès maintenant. Dans un deuxième temps, cette action de provocation peut déboucher sur des rencontres et des échanges intéressants entre habitants et acteurs du quartier, rencontres similaires à celles mises en place par le projet « Ressources humaines », notamment au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.

5. Des ateliers photo

Cette proposition fait partie d'actions imaginées pour rendre le projet des abattoirs de Bomel vivant dès à présent auprès des habitants et du quartier. Elle a été envisagée sous différentes formes :

- une collecte de photos auprès des habitants du quartier ;
- un atelier photo qui suive l'évolution des travaux des Abattoirs et de leur site ;
- une exposition de ces photos au sein des Abattoirs lorsque les travaux seront terminés ;



Les enjeux du développement culturel territorial

Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

- une exposition de ces photos dans le quartier, dans les abri-bus ;
- une rencontre avec des expos photos d'autres quartiers pour croiser les regards ;
- proposer à un photographe professionnel de porter son regard sur l'abattoir et le quartier et de participer à l'exposition avec les photographes amateurs et les habitants (prévoir une scénographie professionnelle) ;
- ces ateliers photos peuvent être mis en lien avec un projet de capsules sonores, par des commentaires et récits à partir des photos.

6. Les capsules sonores

Il serait intéressant de rencontrer les habitants pour entendre ce qu'ils ont à dire sur leur quartier, la manière dont ils le perçoivent, les événements qui s'y sont déroulés et les récits auxquels ils ont donné lieu. Des capsules sonores seraient réalisées sur le modèle du projet « Bruxelles nous appartient ».

7. L'information des habitants sur le projet des Abattoirs

L'information transmise aux habitants et acteurs du quartier doit faire l'objet de soins particuliers. La méthode la plus appropriée pour entrer en contact avec les habitants pourrait être celle de la rencontre chez eux, par du porte-à-porte, en leur proposant un document général qui présente le projet des Abattoirs de Bomel.

8. Des ateliers proposés aux écoles

Des ateliers au sein des Abattoirs pourraient être proposés aux écoles et aux enfants, spécifiquement. Ces ateliers existent déjà dans le cadre de l'action du Centre culturel régional. Ils pourraient aussi s'inclure dans le projet « Les voisins sont des indiens » ou dans un projet s'inspirant de ce modèle.

9. Un regard d'expert

Dans la finalisation de ces propositions, un ou plusieurs experts pourraient apporter leurs connaissances et expériences. Il s'agit d'inviter des acteurs qui favorisent le développement culturel à travers des projets artistiques, que ce soit pour la réalisation d'objets artistiques, pour les aménagements intérieurs et extérieurs ou pour l'animation d'ateliers. Ces experts peuvent provenir de domaines artistiques ou faire partie des ressources du quartier, comme la Ressourcerie namuroise par exemple, spécialisée dans les techniques de recyclage. Un échange d'animateurs entre Centres culturels est une idée à explorer. Cette intervention d'experts permettrait la création d'un cadre artistique exigeant à l'intérieur duquel pourra se développer la participation des habitants du quartier.

CHAPITRE 5

LES CONDITIONS DE COHÉRENCE ET DE PERTINENCE DU PROCESSUS D'IMPLANTATION

Nous avons donc vu que la création d'un nouvel espace culturel namurois sur le site des anciens abattoirs de Bomel s'inscrivait dans un modèle de développement cohérent, comportant trois dimensions : un mode d'efficacité spécifique, une optique « population » et une logique de connexion entre champs non-assimilationniste : la culture n'est instrumentalisée ni par le champ économique ni par le champ social.

Ensuite, nous avons pu montrer que les séminaires de rencontres entre acteurs qui ont été organisés par l'Action culturelle avaient pu produire nombre de possibilités d'incarnation de ce modèle de développement : nous ne sommes pas au niveau des seules intentions ou des seules projections.

Il nous semble nécessaire de compléter ce rapport par un recul réflexif sur la **cohérence de fond** que ce modèle implique au niveau du **partenariat entre les acteurs**. Faute de percevoir la dite cohérence, faute de la partager, on risque en effet d'introduire de nombreuses déperditions dans le déploiement de l'action.

Donnons un exemple simple pour faire comprendre notre point de vue.

La **conception** de ce nouvel espace culturel, si elle est imaginée d'une manière linéaire, c'est-à-dire si elle est confinée dans le stade seulement initial de l'action, si elle est confisquée par un petit groupe d'experts, risque d'entraver significativement la dynamique impliquée par le modèle dit de propension. Nous ne devrions donc pas avoir affaire, en l'occurrence, à un « patron » programmatique, établi « une fois pour toutes », mais plutôt à une succession de « plateaux », au sens où l'entendaient Gilles Deleuze et Felix Guattari :

« Nous appelons « plateau » toute multiplicité connectable avec d'autres par tiges souterraines superficielles, de manière à former et étendre un rhizome ».²³

L'espace culturel projeté prendra donc la forme d'une succession de plateaux de consistances différentes, il sera évolutif et créatif.

Géraldine Cogniaux avait exprimé une conception semblable lors du quatrième séminaire :

« Je reviens sur la question de l'écoute et sur la manière d'écouter dans les années qui viendront. On ne peut pas décider de tout aujourd'hui. Envisageons plutôt comment ne pas figer les choses. Arrêtons de réfléchir et arrêtons de décider de tout, osons. »

23 G. Deleuze et F. Guattari, *op.cit.*, p. 33.

Les enjeux du développement culturel territorial
Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

UN CADRE THÉORIQUE POUR PENSER LA COHÉRENCE DU PROJET

Il nous a donc semblé utile de préciser quel type de cohérence était impliqué par cette conception, notamment à propos des relations entre les acteurs mobilisés.

Selon nous, c'est la sociologie de l'acteur-réseau (ou sociologie de l'innovation), mise au point par Michel Callon et Bruno Latour au centre de Sociologie de l'Innovation (CSI) de l'École Supérieure des Mines de Paris, qui constitue le cadre de référence cohérent nécessaire²⁴.

Cette approche sociologique repose sur trois propositions génériques.

Il est possible de construire un réseau d'acteurs dont les intérêts sont différents, voire divergents.

On peut même retourner la proposition en disant que l'innovation, pour s'imposer, doit pouvoir s'appuyer sur un tel réseau qui se sera constitué autour d'elle.

C'est bien le cas ici, puisque nous avons des groupes qui souhaitent que les anciens abattoirs ne soient pas détruits mais rénovés, une institution culturelle qui veut étendre les projets socio-artistiques qu'elle mène, des pouvoirs publics qui veulent investir dans le développement culturel, des habitants qui souhaitent valoriser leur quartier, etc .

L'important est alors de **connecter ce qui pourrait rester disjoint**.

Un tel réseau se crée autour d'une « traduction » commune des intérêts, autour de laquelle les acteurs acceptent de « lier leur sort ».

La « traduction » consiste en une véritable création (c'est en fait un processus continu) qui produit une reformulation (donc aussi un déplacement) des intérêts en présence, de telle façon que les acteurs perçoivent qu'ils peuvent **constituer une solution au problème d'un autre acteur et inversement**.

Il en va ainsi de l'affectation culturelle du site (qui est une occasion de développer des projets socio-artistiques), de la dimension régionale apportée par le CCR (qui peut être porteuse du souhait de désenclavement du quartier), de l'attention portée dans le projet à la mixité des publics (ce qui peut être une manière de « valoriser » un quartier), de l'intérêt que peut susciter un tel projet, de son rayonnement (qui peut « traduire » la volonté de développement culturel territorial des autorités locales et communautaires). La traduction, pour « tenir », et jouer son rôle de « ciment » doit évidemment être dotée d'un certain nombre de qualités, nous y reviendrons.

Enfin, la sociologie de l'acteur-réseau accorde une grande importance aux dispositifs techniques.

Pour cette sociologie, les dispositifs techniques doivent être considérés comme un acteur à part entière, même s'il ne s'agit pas d'un acteur « humain ». Davantage : la sociologie de l'acteur-réseau considère que c'est le dispositif technique qui crée au fond le lien social (pour reprendre cette formule de Michel Callon).

24 Nous avons mobilisé les concepts de cette sociologie à de nombreuses reprises, notamment dans J. Fastrès, « Une lecture sociale et sociologique du dispositif « Dérapages » ? », www.intermag.be/images/stories/pdf/etude_matin_premiere.pdf (2008) et I. Dubois, J. Fastrès et J. Blairon, « Naissance d'un réseau de connexion, Une étude de cas : la Court'échelle à Namur », www.intermag.be/images/stories/pdf/courte_echelle.pdf.

Nous retrouvons ici un certain nombre de propositions émises pendant les séminaires, notamment :

- l'importance de l'organisation de l'espace ;
- la place fondamentale d'un dispositif technique professionnel (son, éclairage) pour « encadrer et soutenir » les productions des habitants ;
- la proposition d'investir dans la mise en œuvre d'une technique simple d'accès, mais inconnue de tous, pour créer du lien (cfr l'exemple de la « parade des lanternes »).

LES CONDITIONS À PRENDRE EN COMPTE PAR RAPPORT À LA COHÉRENCE DE FOND DU PROJET

Si l'on nous accorde que le projet du nouvel espace culturel et le cadre de sociologie de l'acteur-réseau sont congruents, on peut alors identifier **des conditions de réussite et des points d'attention particulièrement cruciaux pour son implantation.**

La sociologie de l'acteur-réseau a en effet, au travers de multiples travaux, identifié les composantes qui permettent à un réseau qui se construit autour d'une innovation de « tenir », faisant par là même « aboutir » cette innovation, c'est-à-dire l'imposant (par rapport à d'autres projets existants ou concurrents), la faisant exister dans le monde, l'insérant dans la vie quotidienne (pensons a contrario aux avatars de cette invention somme toutes très ancienne, le véhicule électrique, qui n'a pas encore réussi son « insertion »).

Il nous paraît en conséquence utile, à ce stade du projet lui-même, de repartir des composantes/conditions établies par ce cadre théorique pour identifier quelques-uns des **défis** auxquels sera confrontée l'implantation du nouvel espace culturel : la question des « comment ? » ne se décline pas en effet seulement dans la version « comment pourrions-nous le faire ? » ; elle comporte une exigence de cohérence bien plus grande : « comment pourrions-nous le faire d'une façon qui ne dénature pas ses visées constitutives ? ».

On verra que ces composantes/conditions recourent un grand nombre de suggestions émises pendant les séminaires. Le fait que ces suggestions recourent ainsi les principes de cohérence mis en lumière par la sociologie de l'acteur-réseau donne à celles-ci, d'une part, un autre ancrage, qui en éclaire le sens, et, d'autre part, un degré d'importance plus élevé, puisqu'on peut penser qu'elles constituent des variables déterminantes de la réussite globale du projet.

Problématisation

Cette exigence peut se définir simplement comme suit : il faut penser d'une manière qui vise à connecter ce qui était auparavant disjoint, qu'il s'agisse des dimensions du projet, de ses acteurs : pour l'approche de l'acteur-réseau, c'est la consistance du réseau qui permet l'émergence et le succès d'une innovation – et c'est elle qui, symétriquement,

peut conduire des acteurs différents à se réunir.

L' *identification des bonnes questions* se réfléchit dès lors comme la recherche des questions **qui rassemblent et ordonnent** les problèmes : la question des différents cadastres à réaliser, par exemple (cadastre des parkings existants, des espaces vides dans le quartier), se posera d'une manière particulière dans le cadre de cette cohérence ; on trouvera des énoncés comme ceux-ci : de quoi va-t-on se priver comme occasion si on crée de nouveaux parkings ? Comment éviter que cette éventuelle création ne conduise à un défaussement des autorités par rapport à leurs responsabilités ? De quelles hybridations tels espaces vides sont-ils virtuellement porteurs ?

L' *identification des acteurs à mobiliser* se souciera de n'oublier personne : la question centrale, de fait, sera : **qui n'est pas là ?**

Pour que le réseau ait une chance de « se tenir », il importe de « *créer un point de passage obligé* » ; les sociologues entendent par là une première forme d'existence concrète qui « mouille » les protagonistes et leur permet de se reconnaître comme connectés. Ce qui apparaissait comme seulement possible est alors vécu comme indispensable (et ultérieurement, comme irréversible). Cette conception montre à souhait que la décision institutionnelle de rénover les abattoirs et de les transformer en espace culturel ne suffit pas, loin s'en faut : le « **point de passage** » est **indissociable d'une connexion réussie**. Les « pro - vocations » qui ont été imaginées trouvent ici toute leur mesure : loin d'une logique de « marketing direct », elles doivent créer du lien, non seulement avec le projet mais entre les protagonistes, dont la population du quartier.

Il faut évidemment accorder un soin extrême à la *traduction* des différents intérêts et d'abord la considérer comme un **processus** à investir constamment : c'est en effet autour de traductions successives que le projet se construira. Le processus de traduction pose par ailleurs une question bien délicate : qui sera considéré comme le traducteur légitime ? Si le traducteur peut être collectif, il n'est pas pour autant indifférencié ou abstrait : il ne constitue pas une « main invisible » par elle-même agissante. S'il est apparu clairement aux participants des séminaires que le CCR était ce traducteur légitime, il reste que cette légitimité n'est telle que parce qu'elle se veut participative, d'une part, et si elle est confirmée institutionnellement, d'autre part.

L'intéressement

Cette exigence peut se définir comme la nécessité de donner envie « d'en être », d'être partie prenante (on a vu plus haut toutes les propositions qui concernent la mobilisation). Mais le cadre de la sociologie de l'acteur-réseau la conçoit selon une « **topographie** » particulière : il ne convient pas de chercher à « attirer à soi », mais de se « **situer entre** » (comme l'indique l'étymologie inter-esse), pour favoriser les connexions. Nous retrouvons ici la position « intermezzo » propre au rhizome.



Les enjeux du développement culturel territorial

Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

On pense préalablement, naturellement, à la *séduction* dont il faut se rendre capables, en n'oubliant pas, une fois encore, la cohérence globale dans laquelle cette séduction s'inscrit. S'il s'agit bien d'« attirer vers » une innovation, en l'occurrence, ce n'est pas sans admettre qu'il faut en permettre une appropriation (et donc une transformation relative). Le fait que tel ou tel protagoniste « en soit » ne peut en effet rester sans incidence sur ce qui a permis la connexion.

Une attention soutenue doit aussi être apportée à ce qui risque de faire exploser le réseau : un exemple concret nous a été donné par « l'expropriation » potentielle des jardins existants actuellement sur le site.

Enfin, l'hybridation, qui est intrinsèque au projet, constitue une condition d'adhésion : « en être », ce n'est pas se dire « je vais y trouver mon intérêt tel qu'il est », mais « mon intérêt pourra s'y rencontrer, pour autant que tel autre y trouve, par cette entremise, le sien ». Ce qui fait que Callon et Latour insistent sur la capacité du réseau à faire bouger jusqu'aux identités.

Là encore, l'approche que nous nous efforçons de présenter ici déplace les points de vue habituels. Si l'on remarque, par exemple, que certaines communautés du quartier éprouvent des difficultés à s'ouvrir, si l'on peut espérer favoriser une telle ouverture, c'est en admettant que l'innovation autour de laquelle le réseau peut se constituer sera susceptible de produire du déplacement dans le chef de **tous** les protagonistes.

C'est dans ce contexte que la proposition des deux mouvements d'éducation permanente, le Ciep et PAC, d'aller à la rencontre des habitants pour parler le projet avec eux trouve tout son sens et toute son importance.

Callon et Latour évoquent aussi, en matière d'intéressement, des actes de combat. Créer de nouveaux liens impose en effet souvent d'en délaissier ou d'en affaiblir d'autres, qui peuvent être concurrents ou adversaires de l'innovation. La place du projet dans les investissements des uns et des autres est un enjeu évident (l'importance donnée à l'action culturelle au sein du CCR, au développement culturel dans les politiques culturelles, à la part que chacun des partenaires accordera à ce projet par rapport à ses autres investissements, etc.). Il n'est évidemment pas le seul : on peut craindre le retour à un autre modèle du fait de « spécialistes » qui auraient du mal à dialoguer avec des bénéficiaires, imposant des fins de non-recevoir soi-disant techniques ; on peut de fait considérer comme adversaires tous ceux qui seraient tentés de réintroduire du cloisonnement (antinomique de l'hybridation) ou d'imposer un rapport de force (contraire à la réciprocité).

Les *intermédiaires* jouent un rôle considérable en matière de connexions à établir ou à entretenir. Les séminaires ont insisté à juste titre sur la fonction de *passseurs* (par rapport aux groupes sociaux par exemple), ce qui donne un autre contenu et un autre sens à la fonction d'inter-médiation dévolue aux institutions culturelles : habituellement, l'intermédiation est le fait des professionnels de la culture, qui entendent favoriser l'accès aux œuvres pour une population ; dans la présente acception, ce sont aussi les institutions culturelles elles-mêmes qui ont besoin du travail d'intermédiaires pour exister dans l'espace mental des habitants.



Les enjeux du développement culturel territorial

Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

Enfin, comme nous l'avons indiqué supra, les intermédiaires non-humains sont très importants, comme des traces matérielles évocatrices du projet, qui pourront se trouver dans les endroits qui comptent pour opérer des premières rencontres : par exemple des salles de formation fréquentées par des habitants du quartier, mais situées en dehors de celui-ci.

L'Enrôlement

On comprendra l'absolue nécessité, du point de vue de la sociologie de l'acteur-réseau, de donner un *vrai rôle* à tous les protagonistes mobilisés. Les séminaires ont fortement insisté sur l'aspect de la participation des populations, en la balisant assez précisément : si le futur décret des Centres culturels prévoit bien que la gestion de semblable espace culturel soit déléguée au CCR, il conviendra d'être attentifs à créer une structure participative appropriée ; elle devra à la fois éviter l'enlèvement (que peut produire parfois la participation tous azimuts) et la confiscation (le risque existe toujours que ce soit l'utilisateur de l'espace le plus fort qui impose sa « loi » aux autres).

Un point-clé est représenté par les *porte-parole* des acteurs : s'ils doivent être légitimes (représenter réellement leur groupe), ils doivent aussi pouvoir changer, selon les besoins ou les dimensions du projet concernées.

La *médiatisation* du projet devra aussi être appropriée ; le projet doit apparaître pour ce qu'il est : un projet de réseau et non faire l'objet de réappropriations sauvages ou inconséquentes, ou, pire encore, d'une concurrence entre réappropriations.

La *vigilance* et la *transparence* permettent de ne pas compromettre l'enrôlement ainsi conçu. Concrètement, il faudra par exemple veiller à ce que ne se développent pas des circuits parallèles de réflexion et de décision, qui doublent le traducteur légitime ou le dépouillent de ses prérogatives. Il faudra aussi assurer à l'information un caractère pro-actif, ce qui implique par exemple une permanence de l'information, même si elle n'a pas d'utilité immédiate apparente.



Les enjeux du développement culturel territorial
Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

CHAPITRE 6

QUELQUES RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

Le caractère exploratoire des « laboratoires d'action » n'autorise probablement pas les auteurs de cette étude à tirer des conclusions impératives pour la suite du projet.

Il reste que si la cohérence de fond que nous avons proposée est jugée pertinente, quelques points saillants peuvent être relevés, dont le succès de l'implantation risque de dépendre.

Nous aimerions les esquisser en guise de conclusion.

Ça a déjà commencé et il ne faut pas que cela se fige

Nous avons affaire en l'occurrence à de multiples débuts qui sont pour l'instant plutôt **superposés** : les résultats de la mobilisation des habitants, des plans d'architecte, une décision des pouvoirs locaux, des cahier de charges, un projet culturel, etc.

Il paraît essentiel que ces débuts soient **ajustés** et **complétés** (il faut que la rénovation existe dans la tête des habitants), sans que ce travail ne suive ni ne s'enferme dans une logique linéaire (« maintenant la conception est close »). Le risque est bien qu'il y ait trop de débuts désajustés ou des débuts prématurément figés.

Adopter le point de vue de la « traduction » et stabiliser un traducteur légitime

Nous pensons que c'est bien sur un processus de traduction continue qu'il faut miser pour conduire cette implantation. L'action culturelle, comme pôle institutionnel d'action distinct mais interagissant avec le pôle théâtral, est le **traducteur légitime**, à condition qu'elle ne s'éloigne pas de la logique de connexion et de participation qu'elle a inaugurée.

Un « plan d'action » processuel

En conséquence, il appartient à l'Action culturelle de prendre l'initiative d'un « plan d'action » concret pour lancer cette implantation ; nous entendons par là non la mise en œuvre d'une logique programmatique, mais l'identification d'un ou plusieurs points de passage faisant exister cette innovation en « liant » les acteurs qu'elle concerne. Ce plan sera donc « processuel », décrivant des « mises », dessinant des configurations successives du projet.

L'attention à l'extension

Elle devra être soutenue ; le défi consistera à trouver les bons intermédiaires et les porte-parole légitimes qui assureront une mobilisation et une participation effectives.

Les enjeux du développement culturel territorial
Une étude de cas : l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel à Namur

Un réel processus d'évaluation.

Il doit d'ores et déjà être imaginé. Nous entendons par là des actions collectives de recul réflexif et critique sur le sens et la valeur de l'action, culturelle en l'occurrence. Ce recul réflexif devra permettre que le sens du projet d'implantation reste en mouvement et qu'il soit construit d'une manière collégiale.

Si on imagine que les laboratoires d'action ont permis de construire un premier « plateau » de cohérence (au sens de Deleuze et Guattari), on peut en déduire des « analyseurs » qui permettront l'exercice d'une vigilance critique par rapport à la mise en œuvre concrète de l'implantation.

SIX ANALYSEURS

L'analyse institutionnelle définit l'analyseur comme un objet « concret » introduit dans une situation et qui en fait apparaître les lignes de force, les points de tension, les contradictions et les rapports entre les acteurs. Nous pensons que l'on peut d'ores et déjà considérer que six analyseurs sont actifs dans la situation ; nous nous efforçons de présenter ces analyseurs de la façon la plus concrète possible.

- Qu'advient-il des actuels jardins présents sur le site ? Seront-ils « expropriés » ? Connectés ? Quels sont les acteurs qui seront mobilisés par la décision ?
- Le souterrain qui relie le quartier à la ville : un projet sera-t-il mené ? A quelle échelle ? Avec quelle ambition ? Qui sera partie prenante ?
- Quel sera l'opérateur final à qui sera attribuée la cafétéria ?
- La paroi en bois prévue par l'architecte, qui exercera un effet répulsif, pourra-t-elle être remplacée par un autre dispositif pour favoriser l'accueil ?
- Quels mécanismes permettront d'éviter la sectorisation et la loi du plus fort dans l'attribution des espaces ?
- Y aura-t-il une articulation de tous les acteurs à propos des questions touchant à l'aménagement du territoire, articulation permettant que cette question ne soit pas traitée dans une logique purement technique mais aussi sociale²⁵.

Observer ce qu'il adviendra de ces questions ouvertes sera riche d'enseignements à propos de la cohérence du projet d'implantation de cet espace culturel, de son sens et de sa valeur effectifs.

²⁵ Point de vue présenté de manière opératoire par A. Boulvin, « La cohésion sociale par l'action publique », in *Les Hors-séries de politique, l'Odyssée de l'Espace*, n°HS20, octobre 2012.

ANNEXES

L'ÉTUDE COMPORTE TROIS ANNEXES

Celles-ci sont intégrées dans le présent document en conservant leur forme d'origine.

ANNEXE N°1 (12 PAGES)

Quelle politique d'évaluation dans les associations ?

Par *Jean Blairon*, in *Intermag* ; analyse consultable sur www.intermag.be.

ANNEXE N°2 (3 PAGES)

Note projet d'implantation de l'AC et du CEC à Bomel final juin 2010

Par *Marylène Toussaint* pour le CCR de Namur et le CEC Ateliers'Bis.

ANNEXE N°3 (15 PAGES)

Notes d'introduction aux laboratoires d'action.

LABORATOIRE D'ACTION 1 : LA MIXITÉ SOCIALE ET CULTURELLE

LABORATOIRE D'ACTION 2 : LA PARTICIPATION DES POPULATIONS

LABORATOIRE D'ACTION 3 : LA QUESTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU RAPPORT ENTRE LE QUARTIER DE BOMEL, SA VILLE, VOIRE SA RÉGION



Quelle politique d'évaluation dans les associations ?

Par Jean Blairon

UNE CURIEUSE RHÉTORIQUE MISSIONNAIRE

Il est remarquable de la question de l'évaluation dans les associations soit le plus souvent abordée dans une rhétorique qui ressortit aux missions d' « évangélisation ». La terre associative est abordée, plus ou moins directement, comme une zone située aux confins de l'activité réelle ; ses opérateurs sont pudiquement décrits comme souffrant de quelque déficience en matière de modernisation ; bref, le champ associatif est en friche et somme toute en retard de développement.

La trame énonciative du discours d'évangélisation a été brillamment mise en lumière par l'écrivain argentin Jorge Luis Borges dans son texte « Le rapport de Brodie ». Sous la plume d'un missionnaire aventurier, courageux et bien sûr ouvert à la différence, nous lisons la description des coutumes étranges du peuple « Yahou » dont l'incongruité, la cruauté et le caractère animal abassourdissent l'homme de Dieu. Mais par-delà cette absence d' « humanité », le fin observateur décèle des preuves de bravoure, des traces d'organisation et même une forme d'intelligence, ce qui lui permet de conclure son rapport aux autorités sur ce conseil : les Yahous peuvent être sauvés (c'est-à-dire conquis, puis « civilisés ») :

« Les Yahous, je le sais bien, sont une nation barbare, peut-être la plus barbare du globe, mais il serait injuste d'oublier chez eux certains traits qui les rachètent. Ils ont des institutions, un roi, ils manient une langue fondée sur des concepts génériques, ils croient comme les Hébreux et les Grecs, en l'origine divine de la poésie et devinent que l'âme survit à la mort du corps. Ils croient à l'existence de châtiments et de récompenses. Ils représentent en somme, eux aussi, la culture, comme nous la représentons nous-mêmes, malgré tous nos péchés. Je ne me repens pas d'avoir combattu dans leurs rangs contre les hommes-singes. Nous avons le devoir de les sauver. J'espère que le gouvernement de Sa Majesté ne restera pas sourd à ce que ce rapport se permet de suggérer. »¹

Si nous nous sommes permis ce détour par la fiction, c'est pour attirer l'attention sur la « structure profonde » du discours qui vise à « répandre la culture de l'évaluation » dans le champ qui nous concerne : les associations étonnent par leur différence, et bien des descriptions reviennent à diagnostiquer un caractère primitif mais récupérable...

Le secteur associatif serait ainsi un des derniers à ne pas s'être ouvert à la vérité révélée de la modernisation (on le décrit de fait comme craintif, résistant, pusillanime, voire fermé et pourquoi pas un brin obscurantiste) et de nombreux opérateurs, n'écoulant que leur foi, semblent prêts à tout faire pour œuvrer à la conversion qui s'impose.

1. J.-L. Borges, *Le rapport de Brodie*, Paris, Gallimard, 1972. Un exercice intéressant de créativité consisterait à récrire le paragraphe en remplaçant le terme « Yahous » par « associations » et de décliner ensuite la structure du texte autour du « devoir » de modernisation...



Quelle politique d'évaluation dans les associations ?

UNE AMNÉSIE FACILITATRICE

Il reste que ce qu'il faut bien appeler dès lors l'impérialisme culturel des modernisateurs repose sur un extraordinaire aveuglement, sur une amnésie qui permet à coup sûr de frapper du sceau de la bonne foi les velleités de conquête.

Il convient en effet de rétablir ici quelque peu la vérité des faits : la dynamique associative (que l'on peut qualifier d'institutionnelle au sens que possède l'adjectif dans l'acception que lui donne la discipline de l'analyse institutionnelle) a toujours fait, plus que toute autre, une place importante à la recherche sur le sens et les valeurs, même si cette recherche ne se coule pas nécessairement dans le patron technocratique qui tend à s'imposer comme la seule modalité possible d'une évaluation digne de ce nom (comme nous le verrons plus loin).

Tous les textes fondateurs accordent en effet une place centrale à la réflexivité critique.

Pensons à Thierry Gaudin, qui, dans son livre *L'écoute des silences* enjoint aux institutions de faire leur l'adage « connais-toi toi même ».

Evoquons aussi François Tosquelles et la psychothérapie institutionnelle, qui réclame comme tant d'autres, dès les années soixante, l'instauration d'un travail d'évaluation interne :

« (...) une équipe de travail, qui s'est constituée comme un lieu institutionnalisé de psychothérapie, doit se convertir en un lieu de recherche, dans une direction relativement précise ; sinon ces groupes de travail sont voués à l'autodestruction ou au détournement des véritables enjeux de la psychothérapie, au bénéfice de la toute-puissance de quelques-uns, malades ou sains. »

Tosquelles réclame ainsi « *un travail concret d'analyse et d'évaluation de la portée de la structure locale temporellement déterminée.* »², tout en réclamant fermement que les bénéficiaires y soient associés, comme des partenaires de plein droit.

On pourrait convoquer ici un nombre extrêmement élevé d'auteurs apparentés au courant institutionnaliste. Il est évidemment impossible de le faire, comme d'omettre le travail approfondi de Jacques Ardoino en la matière.

Mais il est plus important de relever que nous avons affaire, au travers de cette confortable amnésie, à un triple déni.

Déni d'antériorité, dans la mesure où la dynamique associative a précédé et de loin les découvertes « modernes » de l'importance de l'évaluation.

Déni de culture, dans la mesure où la supériorité du courant institutionnaliste est passée sous silence, ce qui permet à des spécialistes tardifs de l'innovation de lui imposer des progrès qui sont de fait des régressions.

2. J. Oury, F. Guattari, F. Tosquelles, dir. J. Pain, *Pratique de l'institutionnel et politique*, Paris, Matrice éditions, 1985.



Quelle politique d'évaluation dans les associations ?

Déni de rôle, dans la mesure où le secteur associatif, acteur central dans la production du capital culturel et symbolique – ou mieux dans la production des conditions de toute production dans une économie de la connaissance, qui accorde une importance nouvelle aux ressources subjectives (comme la confiance, l'image, le crédit...)- n'est pas présenté comme tel, ce qui permet au passage, notons-le, son exploitation éhontée.

Ce secteur, comme à l'époque le Tiers-Etat, est bien celui qui peut dire « nous faisons tout, nous n'avons rien ».

La « culture » « moderne » de « l'évaluation » participe, comme principe de « justification » à cette exploitation, voire prépare l' invasion du territoire associatif et réunit les conditions de sa spoliation généralisée.³

UNE EXPLICATION DE STRUCTURE

C'est que le faux surgissement de la culture de l'évaluation correspond, en termes de relations de structure, non seulement à la volonté de créer un marché de l'évaluation, mais aussi à transformer en marché cette part de l'économie qui est basée sur l'engagement et la réciprocité si ce n'est sur le désintéressement : le secteur associatif.

Les transformations de l'économie de la première industrialisation en une économie de l'information (appelée aussi immatérielle) ont en effet été accompagnées d'un travail idéologique, entrepris à l'initiative de fondations privées, qui tend à présenter le modèle du marché comme le modèle de toute forme d'échange.

Ce discours néo-libéral opère un « renversement de toutes les valeurs » et porte systématiquement le doute sur les mécanismes de régulation mis en place par l'Etat-providence, sur le sens et les valeurs que donnent à la pratique les collectifs, sur les relations libres qui se nouent sur le lieu du travail, sur les rapports de coopération qui en font l'efficacité réelle.

La production du désarroi est une pièce maîtresse de cette stratégie. Elle s'opère par exemple:

- en affirmant conjointement la négation du rapport hiérarchique et la nécessité du caractère consensuel de l'entreprise (ainsi de tous les pactes de loyauté unilatéraux imposés aux employés et dont le non-respect peut conduire au licenciement);
- en prétendant rechercher l'épanouissement de chacun tout en adoptant une approche instrumentale ou taylorienne, non plus seulement du travail mais aussi du travailleur;
- en mettant sans cesse en avant la communication, mais en employant un vocabulaire creux propice à toutes les manipulations, etc.

3. J. Blairon, *Les conditions d'une invasion continuée*, www.intermag.be.



Quelle politique d'évaluation dans les associations ?

C'est sur fond de ce désarroi que surgit un nouveau corps de professionnels le plus souvent « externes » (mais engagés par le management et oeuvrant à son service), supposés réduire le questionnement, rassurer et motiver.

Mais en termes de fonctionnement institutionnel, nous aurions probablement intérêt à nous rappeler que nous sommes là en face d'un des procédés qu'Erving Goffman avait mis en lumière en décrivant l'hôpital psychiatrique comme une institution totale, apte à réduire le « bénéficiaire », disait-il, à l'état de déchet manipulable à souhait.

L'institution totale, de fait, détruit la culture propre de ses « bénéficiaires », en désintégrant leur moi par la mise en oeuvre d'un certain nombre de procédés.

Le « looping » ou « ricochet » en est un. Le fonctionnement est le suivant : l'agent institutionnel déclenche une attaque, à laquelle résiste le bénéficiaire qui en est l'objet. Sa stratégie de défense est alors réutilisée comme « preuve » de la légitimité de l'attaque antécédente. Il s'ensuit un profond désarroi, puisque ce qui était supposé protéger celui qui résiste devient ce qui l'affaiblit.

Nous sommes bien souvent face à un procédé semblable dans le chef des nouveaux managers, qui interviennent sur base d'un désarroi structurel comme nous l'avons rappelé. Ils font ainsi appel à la motivation, l'engagement, la réflexion sur le sens et les valeurs. Les salariés répondent à ces sollicitations sur base de ce qui fait sens pour eux collectivement (savoirs construits dans l'expérience, valeurs produites dans la coopération, codes d'honneur du métier, etc.) et ce sont ces éléments qui sont retraduits par les intervenants, précisément, comme les composantes du problème qui a produit la situation de désarroi : nous aurions affaire à des archaïsmes qui compromettent la flexibilité, l'adaptation, la compétitivité, etc. Toute réaction à cette analyse pourra de surcroît être vue comme la preuve d'un manque de loyauté ou de motivation – on devine la suite.⁴

D'autres procédés peuvent aussi être repérés (nous reprenons en italiques les termes de Goffman) :

- *l'embrigadement* (via les « plans personnels imposés » de toute nature);
- la *contamination* (l'effacement de la frontière entre sphère privée et sphère publique);
- la *rupture du sujet avec ses actes* (même quand les salariés obtempèrent, ils ne sont pas à l'abri d'actions qui ne devraient se mettre en oeuvre que s'ils n'avaient pas obtempéré, cfr les cas célèbres de Renault Vilvoorde et Volkswagen Forest).⁵

Il convient donc d'apercevoir que les « nouvelles » pratiques d'évaluation sont partie prenante d'un rapport de force, redevenu très inégal, entre les travailleurs et les propriétaires, dans la

4. Nous nous référons ici à de nombreuses observations concrètes, notamment dans des services publics « modernisés », ou dans des associations.

5. Cfr J. Blairon, J. Fastrès, E. Servais et E. Vanhée, *L'institution totale virtuelle, L'institution recomposée tome 2*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.



Quelle politique d'évaluation dans les associations ?

mesure où ces pratiques fournissent une justification apparemment objective à des pratiques de déstructuration. Celles-ci s'avancent masquées, derrière une rhétorique souvent inverse des pratiques qu'elles vont soutenir ou produire :

- vocabulaire « scientifique » mais manquant de consistance et cela à mesure même que l'on met l'univers entier en grilles ⁶ ;
- substitution d'une approche du travail en termes de compétences à une approche en termes de métier (la première se présentant comme l'incarnation de la raison et de la justice sociale, alors qu'elle décompose les sens existants et qu'elle détruit la relation sociale entre un travailleur qui est une personne et un employeur qui en est une autre : nous n'aurions plus affaire qu'à une gestion des stocks de compétences);
- image postulée (et souvent imposée) du caractère consensuel de l'entreprise : nous sommes tous dans le même bateau, prétend-on, alors que dans le même temps on construit un rapport de force plus contraignant qu'autrefois.

Ce faisant, on casse de fait des processus d'évaluation existants, discrets, mais opératoires et on risque de déstructurer en profondeur des dynamiques collectives irremplaçables qui ont prouvé leur force de mobilisation et d'innovation.

Bref la modernisation qu'on nous propose ressemble parfois furieusement à une ignorance, un déni, voire un fantastique « renversement de fronts », où l'innovation réelle est archaïsée et où des régressions se présentent comme des révolutions...

Il est évidemment hautement préoccupant de voir ces procédés envahir la sphère associative, là où le sens partagé constitue plus que partout ailleurs le moteur de l'action.

UN MODÈLE CULTUREL INAPPROPRIÉ ET ALIÉNANT

Plus grave encore : l'action associative, notamment menée au profit de publics précarisés possède sa propre forme d'efficacité ; celle-ci se situe aux antipodes du modèle culturel qui inspire les pratiques les plus répandues d'évaluation.

Nous avons pu l'établir en analysant longuement une série de pratiques menées par des associations, notamment en milieu ouvert : travail de rue, aide aux jeunes en difficulté, accompagnement de personnes handicapées, etc.

Nous avons été amenés, pour rendre raison de l'efficacité de ces pratiques, à formaliser l'opposition que suggère François Jullien entre deux modèles d'efficacité : un modèle d'efficacité technocratique et un modèle d'efficacité dit « de propension », où la structuration de l'action ne se fait pas sous le mode programmé.⁷

6. J.-P. Le Goff parle à ce sujet la « pensée chewing-gum », ou encore d'une « logomachie ».

7. F. Jullien s'inspire de la philosophie traditionnelle chinoise pour mettre en lumière un modèle d'efficacité tout à fait différent du modèle occidental technocratique cfr F. Jullien, *Traité de l'efficacité*, Paris, Grasset, 1996.



Quelle politique d'évaluation dans les associations ?

Nous avons d'un côté un modèle de capitalisation préalable réalisé par les professionnels, qui est ensuite décliné dans une logique d'application; ce modèle est intrusif, peu soucieux de l'environnement qu'il a tendance à bousculer puis à saturer. Son modus operandi est celui de la frappe (souvent, de fait, de « petites frappes ») et de fait il contente tous ceux qui font de l'activisme et de la méthode Coué les vertus cardinales de l'action ou de la politique.

De l'autre côté, nous avons un modèle qui s'appuie sur les ressources présentes, s'adapte à elles pour se déployer de manière lente et discrète, en épousant le déroulement le plus adéquat, de manière créative, souple, changeante, en tentant de consolider un agencement qui deviendra irréversible.

Nous avons essayé de systématiser cette opposition à travers le tableau suivant :

DEUX LOGIQUES D'EFFICACITÉ		
	MODÈLE INSTRUMENTAL	MODÈLE DE PROPENSION
Logique de conception	Modélisation de l'action	Inscription dans le processus
Ressort de l'action	Application	Exploitation
Stades de l'action	Visée, objectifs, patron, exécution	Supputation, accompagnement, consolidation
Rapport à l'environnement	Rupture du tissu	Appui sur la configuration
Mode d'efficacité recherché	Direct	Indirect
Mode d'effectuation	Planification préalable Engagement/frappe	Pas de détermination préalable Détournement/adaptation
Attitude prioritaire	Volontarisme	Implication
Logique de lieu	Attributions spécifiées	Sans lieu propre
Logique de temps	Courte, intensive, maîtrisable	Longue, lente, progressive
Acte décisif	Frappe anticipative	Double amorce
Mode énergétique	Rapport de force	Souplesse
Mode de couverture	Saturation et empilement	Désaturation
Critère de cohérence	Respect de la ligne directrice	Polarité interactive
Qualité du résultat	Visibilité	Discrétion



Quelle politique d'évaluation dans les associations ?

Il apparaît donc clairement ici que le standard évaluatif « objectifs / moyens / étapes / résultats spécifiques / mesure de l'écart / réadaptation des objectifs » est un modèle inadapté et handicapant pour un grand nombre d'actions sociales et culturelles associatives, qui sont contraintes de se justifier dans un langage qui les affaiblit.

Devoir se dire dans les mots du dominant, et ainsi renforcer le pouvoir de celui-ci, n'est-ce pas la définition que l'on donnait en d'autres temps de *l'aliénation* ?

L'INTERVENTION INSTITUTIONNELLE ET LE TRAVAIL DU SENS

En tant que soutien des dynamiques associatives et qu'exercice du contre-pouvoir, l'analyse institutionnelle se doit, dans un tel contexte, de soutenir des pratiques évaluatives qui s'opposent à cette aliénation.

Ceci impose selon nous trois types d'action à articuler.

a) Distinguer évaluation et contrôle (lutter contre l'abus de pouvoir sur le sens)

Puisque l'exercice de l'évaluation peut être le lieu de multiples abus de pouvoir, il paraît utile d'armer les collectifs pour y résister.

L'intervention institutionnelle a toujours recouru aux analyseurs pour révéler les rapports de force implicites dans une situation. Dans les années soixante, un analyseur fréquent était l'argent : en posant au groupe entré en analyse la question de savoir combien pouvait coûter (valoir) l'intervention, qui la payait, pourquoi était-ce ce protagoniste qui payait et pourquoi l'intervention était évaluée à une telle somme (ou à si peu), on avait accès fort rapidement à certains des rapports de pouvoir internes à l'institution.

L'analyseur se doit être simple (c'est un «objet») et il doit permettre de poser des questions discriminantes.

En matière de rapports de pouvoir relatifs au sens (sa production, sa circulation, sa traduction), la distinction des actes de contrôle (d'autant plus dénié qu'il est sournoisement pratiqué) et d'évaluation (d'autant vantée qu'elle est peu mise en oeuvre) peut fonctionner comme un analyseur. Il peut s'agir en l'occurrence de soumettre aux protagonistes le tableau suivant⁸ :

8. Longuement présenté et commenté dans J. Blairon, J. Fastrès, E. Servais et E. Vanhée, *L'institution recomposée, tome 2, L'institution totale virtuelle*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.

Quelle politique d'évaluation dans les associations ?

	CONTRÔLE	ÉVALUATION
Objet	<p>Les normes</p> <p>Elles sont définies antérieurement par des personnes extérieures à l'action. Il existe des normes de résultats ou de procédures;</p>	<p>Le sens et les valeurs</p> <p>Le sens, par définition, est toujours en partie ouvert. C'est un «mouvement qui cherche sa propre poursuite» (B. Noël).</p>
Résultats attendus	<p>Vérifier la conformité aux normes.</p> <p>(A-t-on fait ce qu'on avait dit qu'on ferait ?)</p>	<p>Poser des questions stratégiques pour l'avenir. Ouvrir le débat pour optimiser l'action («Fait-on bien ce pour quoi on est là? »)</p>
Relation	<p>La relation est descendante, inégale (éviter la fausse collégialité!).</p>	<p>L'évaluation est collégiale, tout le monde est sur pied d'égalité.</p>
Temporalité	<p>Programmée</p> <p>Les moments où le contrôle est exercé doivent être connus.</p>	<p>Non programmable (on évalue chaque fois que nécessaire et seulement si cela est nécessaire)</p>
Horizon	<p>Standardisation, conformité à des modèles donnés</p> <p>Le contrôle induit l'homogénéité.</p>	<p>Singularité, significations propres et particulières, nouveauté</p>

L'idée de base est double : contrôle et évaluation sont tous deux nécessaires, et tous deux peuvent être plus ou moins équitables ou plus ou moins aboutis ; faute de distinguer clairement les deux dimensions, on produit souvent des situations où le contrôle est larvé (et donc inéquitable ou insuffisant) et l'évaluation on ne peut plus partielle (et donc peu productive).

L'utilisation de l'analyseur peut débusquer au moins quatre abus de sens fort répandus.

Le contrôle cumulé

La tendance est fréquente de vouloir cumuler des exigences fortes en matière de résultats comme en matière de procédures supposées permettre de les atteindre (alors qu'il faut considérer exigences de résultats et exigences de procédures comme des incommensurables).

L'exemple le plus frappant est l'exigence de résultats en matière d'«intégration» (de sans-emplois, de jeunes délinquants, de personnes handicapées...), assortie de normes particulièrement contraignantes (et inadaptées) en ce qui concerne les procédures à respecter par les professionnels...

Quelle politique d'évaluation dans les associations ?

Le contrôle défaussé

La difficulté culturelle à assumer le pouvoir dans les environnements associatifs conduit souvent à la solution de facilité qui consiste à demander aux contrôlés de nommer eux-mêmes (si ce n'est de faire eux-mêmes respecter !) les exigences qu'on devrait leur appliquer...ce qui peut s'assortir d'un contrôle implicite portant sur l'implication consentie par les contrôlés pour s'engager sur la voie de l'auto-contrôle conforme aux attentes non exprimées des dirigeants...

On retrouve ici une incarnation concrète du « looping » dont nous avons parlé plus haut.

L'évaluation cosmétique

En matière de définition des finalités de l'action, d'affirmation de valeurs, de construction d'un projet d'établissement par exemple, les discours sont souvent creux et prévisionnellement «multi-couches» : on aime à cumuler, par précaution, toutes les finalités possibles (la citoyenneté, l'égalité, le bénéficiaire acteur, etc.) sans que ces affirmations ne se donnent les moyens d'être effectives ni de vérifier cette effectivité. A cet égard, le «test de la négation» est souvent sans pitié : on passe au crible les affirmations institutionnelles en se demandant si elles pourraient être inverses (niées) : les vrais choix sont en effet souvent liés à des controverses où les deux positions sont argumentables et possibles. Que penser à l'opposé des «chartes» où l'on affirme cet engagement (exemple réel) : «toutes nos interventions seront de qualité» ?..

L'introduction d'un centaure schizophrénique

Nous trouvons malheureusement beaucoup de situations où règne une confusion extrêmement dommageable entre les deux «circuits» : contrôles faussement collégiaux, évaluations beaucoup plus normatives qu'elles ne veulent bien le prétendre, demandes d'«évaluation» venant des pouvoirs publics sur base d'une suspicion inavouée («je paie pour quoi ?», la réponse attendue devant s'exprimer, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans un langage technocratique inadapté, déclinant de manière abstraite objectifs de l'action et résultats attendus, comme si ceux-ci pouvaient être maîtrisés...). Une évaluation digne de ce nom devant à tout le moins, au contraire, essayer de poser la question : «sur quelle logique d'action est-ce que je mise pour pouvoir espérer «défaire ce que le monde social a fait» (pour paraphraser Pierre Bourdieu) d'illégitime et d'injuste» ?

Cette zone grise «et-et» – plus exactement «ni-ni» (ni contrôle correct, ni évaluation effective) génère de multiples dégâts, dont les moindres ne sont pas de produire, au niveau des équipes professionnelles, le désenchantement, le désengagement, si ce n'est le cynisme – qu'on s'efforcera de corriger, comme si on en n'était pas responsable, en introduisant, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, des programmes de formation pour «renforcer la motivation»...

b) Installer des processus réellement collégiaux

Une évaluation digne de ce nom implique que le collectif se laisse interpellé par des signes et des traces dont le sens ne peut être trouvé en l'état de la situation : nous pensons par exemple à une passivité incompréhensible, à des attitudes inattendues.

Quelle politique d'évaluation dans les associations ?

Ainsi, dans un Centre de jour accueillant des jeunes poly-handicapés, ce fut deux retraits d'enfants par des parents qui semblaient satisfaits du « service rendu » et « participatifs ». Non seulement la décision en tant que telle interpellait les professionnels, mais son modus operandi était surprenant : un retrait sans la moindre explication, du jour au lendemain, et porte fermée.

Le travail d'évaluation a consisté, à partir de là, à construire le système des représentations et des attentes des professionnels envers les parents. Ce travail a réuni dans un premier temps le collectif des professionnels et deux représentants d'une association de parents impliquée dans l'institution.

Peu à peu (l'ensemble de la démarche a pris un an et demi, à raison d'un demi-jour de travail par mois, les rapports étant réfléchis en équipe dans l'intervalle), sont apparues certaines lignes de fracture ou certaines rigidifications de l'action.

Ainsi, l'attente plus ou moins implicite dans le chef des parents de la « normalisation » de la situation de handicap et l'usage prioritaire par l'équipe de professionnels de références scientifiques créait un étrange chassé-croisé dont on ne se parlait pas : les parents supputaient une excessive maîtrise des professionnels, tout en résistant au point de vue trop technique imposé par ceux-ci ; les professionnels mettaient en avant « l'impossible à guérir » du handicap, tout en n'acceptant pas que les parents ne s'adaptent pas à leurs contraintes rationnelles (enfants arrivant avec des vêtements inappropriés, choix alimentaires contestables, etc.).

Plus profondément, une question stratégique centrale est apparue : même si l'action des professionnels se coulait dans le moule du « projet individualisé » pour chaque enfant, le centre de gravité de l'action restait bien interne à l'institution et n'était pas situé dans la famille, en milieu ordinaire. La question était : « quel programme pour cet enfant ? » plutôt que « quel style de vie en dehors de nous (ou après nous) pour cet enfant ? ».

L'évaluation a ainsi conduit à une remise en cause importante des systèmes de sens en vigueur dans les pratiques. Le modèle des « mondes » de Luc Boltanski a permis de les identifier, puis de les réarticuler.

c) Combiner les logiques représentatives et les processus dialogiques

Mais arrivés à ce stade, il n'était plus question de raisonner en circuit fermé.

Il convient en effet de soumettre à l'ensemble des protagonistes les analyses et les changements stratégiques potentiels qui découlent d'une démarche évaluative.

Deux démarches ont été entreprises.

Une journée de « tables rondes » a été mise sur pied, réunissant des parents, des partenaires, des représentants des pouvoirs publics. L'objectif consistait à mettre les analyses en débat, selon un processus que Michel Callon a proposé de nommer « dialogique ». Il s'agissait somme toute d'explorer « les mondes possibles » avec de petits groupes diversifiés.



Quelle politique d'évaluation dans les associations ?

Ensuite, des réponses stratégiques ont été soumises aux instances dirigeantes de l'association (dans lesquelles siègent aussi les parents).

Cet enchaînement particulier a permis de combiner la créativité des processus dialogiques et la légitimité représentative d'une décision).

Nous sommes loin en l'occurrence d'un audit sondant les écarts entre les résultats et les objectifs, de l'implantation d'un processus normatif de « qualité », ou d'une traduction du travail en « compétences ».

Même si les modalités d'une évaluation respectant la spécificité des dynamiques associatives, son modèle d'efficacité propre et le caractère ouvert du sens peuvent être très variables, l'enjeu est toujours le même : résister à l'abus de pouvoir, à la destruction de la culture institutionnelle, à l'invasion de la sphère associative par le modèle du marché et aux processus d'aliénation qui en découlent.

Cette résistance est possible ; il nous apparaît que la contribution spécifique et centrale du secteur associatif à la production d'une société plus égale et plus libre vaut bien ce combat, aussi minoritaire qu'il puisse paraître pour l'instant.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- J. Ardoino et G. berger, *D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes*, Paris, Matrice, 1989.
- J.-P. Le Goff, *La barbarie douce, La modernisation aveugle des entreprises et de l'école*, Paris, La Découverte, nouvelle édition 2003.
- J.-P. Le Goff, *La France morcelée*, Paris, Gallimard, 2008.
- J.-P. Le Goff, *Le mythe de l'entreprise*, Paris, La Découverte, 1992,1995.
- J. Oury, F. Guattari, F. Tosquelles, dir. J. Pain, *Pratique de l'institutionnel et politique*, Paris, Matrice éditions, 1985.

CONTRIBUTIONS DE L'ASBL RTA À LA QUESTION DE L'ÉVALUATION

Tous ces textes sont en accès libre et gratuit sur notre magazine d'intervention en ligne : <http://www.intermag.be>

- J. Blairon et J. Fastrès, « Luttés culturelles, luttés sociales », un exemple d'évaluation participative 12/2006
- J. Blairon et E. Servais, « Nouveau management et sens du travail » 10/2007
- C. Bartholomé, « Les belles promesses du management » 05/2007
- J. Blairon, « Deuxième chantier des Assises de l'égalité à Namur : critique de la culture des compétences », 11/2006.
- J. Fastrès, « Polymorphisme, paradoxes et dilemmes : les difficultés de la fidélité institutionnelle », 12/2007.
- J. Blairon, « Les conditions d'une invasion continuée », 10/2007.
- C. Bartholomé, « L'émergence de l'usager client », 10/2007.
- J. Blairon, « Les institutions confrontées à l'éclatement référentiel », 04/2007.
- J. Blairon, « Etat et associations », 12/2006.
- J. Blairon, « L'institution comme passion de réalisation », 12/2004.
- J. Blairon et E. Servais, « Les résultats culturels d'une « culture du résultat » », 02/2008.
- J. Fastrès, « Les mondes de Boltanski : un modèle heuristique en matière de prévention », 04/2008.

PUBLICATIONS DE RTA EN MATIÈRE D'ANALYSE INSTITUTIONNELLE

Ces ouvrages peuvent être commandés en ligne à partir de <http://www.couleurlivres.be> ou <http://www.rta.be>

- J. Blairon et E. Servais, *L'institution recomposée, tome 1, Petites luttés entre amis*, Bruxelles, Luc Pire, 2000.
- J. Blairon, J. Fastrès, E. Servais et E. Vanhée, *L'institution recomposée, tome 2, L'institution totale virtuelle*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.
- J. Fastrès et J. Blairon, *La prévention : un concept en déperdition ?*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.
- J. Blairon et E. Servais, « Racaille » et banlieues virtuelles, *L'institution recomposée, tome 3*, Charleroi, Couleur livres, 2007.

Centre culturel régional de Namur /CEC Ateliers' Bis :

Projet pour l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens abattoirs de Bomel

Introduction

L'Asbl CCR/Théâtre de Namur est reconnue dans le cadre de 3 législations par la Communauté française : Centre dramatique, Centre culturel régional et Centre d'expression et de créativité. En 2009, le contrat-programme du CCR a été reconduit pour 4 ans et le projet global de l'institution a été réorienté. Le contrat-programme définit le nouveau projet global de la manière suivante : « L'objectif des deux pôles d'actions sera le développement des pratiques artistiques, le pôle Centre dramatique s'attachant à la création et à la diffusion professionnelles, le pôle animation culturelle à l'expression et à la créativité des publics. L'institution ainsi constituée de deux pôles d'actions distincts mais interactifs, le lien entre ces deux pôles reposera sur le développement culturel d'une population sur un territoire, le travail d'artistes et l'art comme vecteur d'action, l'exigence d'une qualité artistique ».

Le projet d'implantation d'une partie de nos actions sur le site des anciens abattoirs de Bomel s'inscrit pour nous dans le cadre de ce nouveau projet global. En effet, la situation du site au cœur d'un quartier populaire très proche du centre ville est un bel enjeu pour mettre en pratique notre projet de développement culturel des populations à travers l'expression et la créativité.

Notre projet pour un espace culturel au sein des Abattoirs de Bomel :

Implanter un espace culturel dans un quartier populaire : un travail en aval

Ce type d'implantation ne peut se faire sans un travail préparatoire qui associe les habitants et les associations actives sur le quartier. Sans ce travail préparatoire, le lieu risque d'être étranger au quartier ce qui n'est pas notre objectif.

Dans la phase préparatoire nous proposons de rencontrer deux types d'acteurs pour recueillir les points de vue sur l'implantation de cet espace culturel :

Des membres des associations actives sur le quartier (comité de quartier, Petits Riens, Oxfam, AMO passage...)
Des habitants du quartier.

Nous utiliserons la méthode d'interview de témoins privilégiés et l'analyse de contenu pour mener à bien cette phase préparatoire.

Nous chercherons à identifier les ressources et les besoins du quartier, à affiner notre représentation de celui-ci et à recueillir les attentes des acteurs du quartier par rapport à un espace culturel. Cette démarche ne peut être entamée sans un mandat clair de la Ville sur une mission confiée au CCR pour l'implantation de cet espace culturel.

Il est important également que nous soyons tenus au courant des études préparatoires et du contenu des réunions d'information qui ont eu lieu avec la population afin de tenir compte de ces éléments et de l'historique du dossier. Une rencontre des auteurs du rapport final sur la rénovation du quartier serait utile. Il est important que nous soyons informés de manière plus précise des perspectives d'aménagement complet du quartier, ainsi que des espaces verts pour intégrer l'action future dans cette perspective et exploiter au mieux les possibilités offertes par le projet.

Certaines expériences comme celle de la rénovation du quartier du Molinay à Seraing menée par le CAL avec l'aide de l'urbaniste Luc Shuiten, peuvent être intéressantes à découvrir (voir article ci-joint).

Mixité sociale : favoriser la rencontre plutôt qu'imposer la cohabitation

L'implantation de populations d'autres origines sociales dans un quartier populaire produit parfois l'effet inverse à la volonté de favoriser la mixité sociale. Le phénomène a été observé dans plusieurs recherches : la hausse des loyers qui va souvent de pair avec la réhabilitation d'un quartier et les difficultés de cohabitation entraînent souvent des phénomènes de départ du quartier des populations les plus défavorisées.

Le projet de Bomel vise à favoriser plus de mixité sociale. L'aménagement des logements, s'il vise une population au revenu moyen, prévoit-il également quelques logements sociaux en vue de favoriser la mixité sociale au sein des Abattoirs ?

En ce qui concerne l'espace culturel, notre projet intègre ce souhait de mixité social puisque nous envisageons de créer des activités nouvelles destinées aux habitants du quartier mais également de décentraliser aux Abattoirs, des activités existantes qui drainent un autre public que les habitants du quartier. Nous serons également attentifs à mettre en place une dynamique et des actions qui favorisent les collaborations et les rencontres entre ces publics différents.

Quel projet pour l'espace culturel ?

À ce stade et sous réserve de l'évolution du projet en fonction de la phase préparatoire, voici les 4 fonctions que nous proposons pour l'espace culturel :

Un espace permanent pour le CEC :

Le Centre d'expression et de créativité Ateliers'bis est actuellement sans locaux permanents. Lorsque le CEC occupait les Bateliers, il comptait 400 participants. Actuellement les ateliers du CEC, en manque de locaux pour déployer leurs activités, comptent 200 participants. Le CEC utilise partiellement les locaux de l'école communale la Court'Échelle, école fréquentée par une population fragilisée économiquement et socialement. Il y mène depuis 3 ans une expérience de collaboration étroite avec l'équipe enseignante, utilisant l'art pour aménager l'espace scolaire et articulant les interventions artistiques et les contenus pédagogiques. Cette expérience qui a été présentée par la Ville dans le cadre du projet européen « Ville aux enfants », s'étend dans ce quartier populaire au-delà de l'école. En effet, en partenariat avec le Comité de Quartier des Ponts Spaloux, d'autres projets se développent comme la création d'un atelier photo social avec des habitants et des membres d'associations. Cette expérience dans un quartier proche du Théâtre et dans une école sera également utile pour le développement d'un espace culturel à Bomel.

Le Centre d'expression et de créativité pourrait déplacer à Bomel ses 10 ateliers permanents et en déployer de nouveaux à destination des jeunes et des enfants pour répondre aux besoins de la population locale. Les stages organisés par le CEC durant les vacances scolaires se dérouleraient également à Bomel et pourraient rencontrer les besoins des enfants et des parents du quartier.

Le CEC souhaite développer à l'avenir les orientations suivantes :

La création d'ateliers portant sur de nouvelles pratiques artistiques : arts numériques, hip hop et arts urbains. Ces ateliers et stages veulent répondre à des besoins identifiés à Namur sur ces pratiques pour des publics entre 15 et 30 ans. Ils ne se substitueront pas à des ateliers de base existants dans certaines associations mais seront complémentaires en visant à permettre le travail avec des artistes extérieurs. Nous souhaitons également favoriser les pratiques interdisciplinaires qui mêlent les arts de la scène, la vidéo, la danse...

Le développement d'ateliers liés à la transformation artistique d'objets : Dans le quartier de Bomel de nombreuses associations sont actives dans le domaine du recyclage ou des objets de seconde main, il y a donc là un potentiel de collaborations. Les pratiques artistiques intègrent aussi les enjeux fondamentaux de notre société liés aux questions de développement durable, de consommation et de recyclage, que ce soit dans le design, le stylisme, les arts plastiques, la scénographie... Nous souhaitons explorer cet axe de travail avec des artistes et les participants des ateliers dans les différentes disciplines artistiques.

Développer de nouveaux ateliers à destination des enfants du quartier et de l'extérieur : Le nombre d'enfants et de jeunes dans ce quartier et les quartiers limitrophes est important, il nous semble donc utile d'amplifier cet axe d'ateliers pour enfants que nous développons déjà actuellement au CEC. Nous avons une expérience importante dans ce domaine ainsi que dans le domaine de la diffusion et de l'animation pour le jeune public. Ces ressources pourront être exploitées ainsi que les collaborations que nous avons entamées avec l'AMO Passage. Les activités du CEC, essentiellement basées sur des ateliers pour 15 personnes, nécessitent la délimitation de petits et moyens espaces d'ateliers à l'intérieur du bâtiment.

Un espace communautaire et convivial ouvert aux associations et aux habitants du quartier :

Il nous semble indispensable que l'espace culturel soit doté d'un espace communautaire de rencontre qui allie petite restauration, espace d'exposition, de lecture... Ce lieu devrait être géré par le CCR en collaboration éventuellement avec une entreprise de formation par le travail active dans le domaine. Cet espace de rencontre est indispensable pour favoriser la mixité sociale et la rencontre entre les habitants et les participants aux activités qui habitent à l'extérieur du quartier. Le lieu doit également prévoir des salles de réunion qui pourront être utilisées par les associations du quartier et qui serviront aussi au CCR et au CEC.

Des laboratoires d'expériences artistiques et socio artistiques :

Dans le cadre de son nouveau contrat programme, le CCR souhaite développer des projets socio-artistiques avec des artistes et des habitants. Le projet « De quoi voulez-vous débarrasser » dont une partie des films a été diffusée sur Canal C, est un des exemples de ce type d'actions. Nous souhaitons pouvoir les déployer aussi avec la population de Bomel et utiliser les locaux comme lieu de répétition ou de création dans le cadre de ces projets. Nous souhaitons pouvoir également accueillir dans ce lieu des artistes professionnels en résidence particulière, leur résidence stipulant qu'une part de leur temps de travail soit consacrée à des ateliers de création avec le public et les habitants. Pour pouvoir montrer aux participants des ateliers et aux habitants les réalisations, il est important de disposer d'un grand local polyvalent qui puisse accueillir régulièrement ce type d'événements et qui puisse être équipé ponctuellement pour la diffusion de ces réalisations. Il est évident, vu la proximité de l'habitat, que ce type d'événements devra se situer en journée et avant 22 h. Cette dimension est importante et nous en avons tenu compte dans nos propositions afin d'éviter les nuisances sonores.

Un espace de jeu et de détente à l'extérieur du bâtiment

À l'instar d'autre rénovation industrielle que nous avons pu visiter à Lille (comme la gare Saint Sauveur, par exemple), il nous paraît essentiel de pouvoir utiliser l'espace extérieur comme lieu de détente et de jeu à certains moments. Nous pourrions travailler sur cet aspect avec un artiste pour concevoir du mobilier de jeu et de détente amovible et réalisé au départ de matériaux récupérés. De la même manière l'espace jardin prévu pourrait également être intégré dans certaines actions ou ateliers.

Conclusion :

Ce document constitue un premier jet de propositions sur base de nos actions, de nos perspectives et de notre connaissance actuelle du quartier et des projets de rénovation. Cette note sera complétée ultérieurement au regard de la phase préparatoire.

Projet culturel des Abattoirs de Bomel

Laboratoire d'action 1 : la mixité sociale et culturelle

Note d'introduction

Le contexte

- L'implantation d'un espace culturel ouvert sur le quartier et la ville aux anciens Abattoirs de Bomel a été défendue par le Comité de quartier suite au projet de démolition du bâtiment envisagé par la Ville il y a plusieurs années. Le Comité de quartier était conscient de la valeur historique et architecturale du lieu et de la nécessité de créer un lieu d'activité public pour le Grand Namur et utile pour le quartier (pépinière d'entreprises, lieu culturel...).
- Un diagnostic sur les quartiers de Bomel et de Saint-Servais a été réalisé par la SCRI Cooparch-RU (Architecture, Recherche, Urbanisme) pour la Ville dans le cadre de l'étude du schéma directeur d'aménagement durable. Ce rapport conforte les revendications du Comité de quartier de Bomel sur la nécessité de créer un lieu culturel qui favorise le lien social et qui désenclave le quartier.
- Il y a deux ans, le Centre culturel régional-Théâtre de Namur a été sollicité par la Ville pour proposer un projet culturel pour le lieu (voir note jointe). Ce projet repose sur plusieurs axes : les ateliers du Centre d'expression et de créativité ; le développement de projets socio-artistiques ; des résidences d'artistes liées à un échange avec la population ; un espace communautaire de rencontre et de convivialité (lieux d'accueil où l'on peut éventuellement boire un verre ou se restaurer à prix démocratique, lieu d'animation ponctuelle...); un espace d'exposition, un espace salle de réunion ou d'activités pour les associations du quartier et les habitants ; une petite salle de diffusion pour des projets, des créations issues du lieu ou des étapes de travail lors des résidences d'artistes ; un espace vert extérieur, lieu de rencontre, de jeu et de convivialité.
- Pour rappel, le Centre culturel régional-Théâtre de Namur bénéficie de trois reconnaissances de la Fédération Wallonie-Bruxelles : Centre dramatique, Centre culturel régional et Centre d'expression et de créativité. L'institution a pour projet le développement culturel du territoire par les pratiques artistiques à travers deux pôles d'action, le pôle artistique professionnel (Centre dramatique et diffusion arts de la scène adultes) et le pôle de l'action culturelle. Le projet des Abattoirs sera développé par le pôle de l'action culturelle. L'équipe de ce secteur est en charge des fonctions suivantes : diffusion jeune public et ados, musique actuelle, médiation scolaire et associative en lien avec le plateau (création et diffusion arts de la scène), Centre d'expression et de créativité, développement de projets culturels et socio-artistiques, développement de projets en coopération avec les acteurs culturels de Namur et de la région pour favoriser un développement culturel du territoire. Cette équipe est composée de sept travailleurs ETP.

Le lieu culturel et le quartier ou les doubles enjeux de la mixité sociale et culturelle

Le quartier de Bomel, situé derrière la gare de Namur, est historiquement un quartier populaire de Namur. Mais ce quartier initialement composé de population d'origine ouvrière et de classe moyenne (employés du chemin de fer et petits indépendants) est aujourd'hui dans une phase de paupérisation accrue.

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude pour le schéma directeur d'aménagement du territoire est éclairant à ce sujet. Il peut être téléchargé sur le site de la Ville de Namur, rubrique aménagement du territoire, schéma directeur pour Bomel et Saint-Servais :

<http://www.ville.namur.be/page.asp?id=774&langue=FR>

Les conclusions du rapport en son chapitre population sont édifiantes à ce sujet :

Les points faibles relevés :

- L'augmentation de la précarité : le revenu moyen et le taux d'occupation sont en baisse.
- Le nombre de ménages isolés augmente.
- Il y a un nombre important de familles monoparentales.
- Une nette différence en termes de revenu moyen se marque entre le quartier du haut de Bomel et le quartier du bas situé à l'arrière de la gare. L'Abattoir est implanté dans cette dernière partie du quartier.

Les points forts :

- La population dans le quartier est en hausse de manière significative par rapport au reste de la ville.
- La diversité culturelle y est plus importante qu'ailleurs. Les populations d'origine étrangère (italienne, française, marocaine, turque et autres) sont importantes notamment dans les parties du quartier autour de la prison et du pont de Louvain. Cependant, la population belge reste majoritaire avec 87,98% pour le pont de Louvain et 83,40% pour la prison. Le taux de population d'origine étrangère de la commune de Namur était en 2010 de 6,56%.
- Le quartier a une population jeune, 32% de jeunes adultes entre 20 et 39 ans et 24% de jeunes de moins de 20 ans.

Le quartier est déjà un lieu où plusieurs groupes sociaux très diversifiés cohabitent ou se croisent sans se rencontrer : « les Belges (de la classe moyenne et de milieu précarisé) dont un certain nombre habitent le quartier depuis longtemps ; une communauté turque et albanaise importante ; des populations primo-arrivantes ; les étudiants et lycéens de l'ITN du côté de la prison et de l'IATA du côté pont de Louvain ; de nombreux étudiants occupent des kots dans le quartier ; les résidents des cités d'habitations sociales ; la population drainée chaque jour par la gare... Ces populations semblent vivre dans une proximité teintée d'indifférence, ou parfois d'hostilité. L'installation de ces différentes communautés a fait émerger des modes de vie et des lieux de rencontres différents. Les lignes de fractures visibles ou symboliques freinent le développement d'une vie sociale de quartier collective où chacun trouverait sa place. L'histoire de l'immigration dans ce quartier reste assez récente et est à prendre en compte dans l'analyse des barrières sociales apparentes. De plus, la manière d'habiter le quartier des différents groupes sociaux est différente : des habitants sédentaires enracinés, des habitants en transit attirés par les petits logements et des

habitants précarisés attirés par les prix modérés et la proximité de la gare et des organismes sociaux et associations. » Source diagnostic Schéma directeur Bomel Saint-Servais.

Le quartier ne dispose pas vraiment d'un centre, il dispose de commerces et services essentiellement boulevard du Nord et une vie culturelle s'organise autour de l'église (troupe de scouts, Bédéthèque, Bal Folk...). Il y a très peu de cafés ou de lieux où les rencontres sont favorisées.

Il est à noter également que le quartier de Bomel est le siège de nombreuses associations à vocation sociale (Resto du Cœur, abri de nuit, Saint Vincent de Paul...) mais également des associations actives dans les domaines de l'environnement, du recyclage. Au niveau de la jeunesse, une équipe de travailleurs du Service de prévention de la Ville travaille à la cité Germinal, une AMO et une école de devoirs sont actives sur le quartier. De nombreuses associations ont leur siège social dans ce quartier.

Les habitants se plaignent de la barrière constituée par la gare et les voies ferrées, qui coupe le quartier du centre-ville et provoque un sentiment d'isolement et de relégation.

Ce quartier va, dans les années à venir, subir de nombreuses mutations et est l'objet d'une réflexion sur sa revalorisation.

Le projet des Abattoirs comporte un volet « logement » qui ne manquera pas de drainer de nouveaux habitants de la classe moyenne dans le quartier. Le projet d'implanter un lieu culturel dans le quartier a été soutenu par le Comité de quartier qui estimait également que ce lieu devait permettre de désenclaver le quartier, le mettre en relation avec la ville et favoriser la mixité.

Un projet tel que celui des Abattoirs va modifier la dynamique du quartier et amener avec lui des changements et des publics qui ne fréquentent pas habituellement le quartier mais qui par contre fréquentent les ateliers et les activités du Centre culturel. La Bédéthèque sera également implantée sur le site, elle est déjà actuellement dans le quartier et elle draine un public important.

En résumé, on peut dire que les enjeux de mixité sociale et culturelle des publics se jouent à deux niveaux :

- Entre les groupes d'habitants du quartier issus de classes sociales, d'âges et de communautés différents et avec les « usagers » de jour du quartier, pour la plupart étudiants.
- Au sein de l'espace culturel des Abattoirs, entre les habitants du quartier et les publics issus du Grand Namur ou d'ailleurs qui fréquentent les activités. Donc entre les habitants de la ville et parfois la région et les habitants du quartier.

L'enjeu est de réussir des rencontres, même éphémères, entre les populations actuelles du quartier et celles qui seront amenées à le fréquenter ou à y vivre après la rénovation du lieu.

Les questions du laboratoire :

- Comment accueillir les nouveaux venus tout en préservant le caractère populaire du quartier ?
- Comment éviter l'écueil de la « gentrification » du quartier et l'exclusion de certaines populations ?

- Comment favoriser les rencontres intergénérationnelles dans un quartier où les familles monoparentales sont nombreuses ?
- Comment favoriser la mixité sociale et culturelle dans le lieu et dans le quartier ?
- Comment faire du lieu un endroit de rencontre dynamique entre les différents publics, les artistes intervenants, les associations, les artistes en résidence... ?
- Comment éviter « l'îlot artistique et culturel » coupé des habitants ?
- Comment éviter de faire du lieu un espace culturel fermé sur le quartier, ce qui renforcerait l'isolement des habitants ?

La mixité sociale et culturelle : réalité ou utopie ? L'art et le vivre ensemble : des liens, des questions communes ?

La participation des populations

Note préparatoire au laboratoire d'action

Le 16 novembre 2012 de 13h30 à 16h30

Le contexte :

Un des fondements du projet des Abattoirs est la participation active de la population du quartier mais aussi du Grand Namur à la vie du lieu et aux différents projets qui s'y dérouleront.

Lors du dernier Laboratoire d'action, la représentante du comité de quartier a rappelé combien l'isolement du quartier par rapport à la ville est prégnant et fortement ressenti par les habitants.

L'objectif de cette séance est donc de mettre en avant les questions, les forces, mais aussi les freins et les obstacles liés à cette participation.

Il s'agit de réfléchir sur la manière dont la population peut être à l'initiative ou associée à la réalisation des projets qui ne manqueront pas de naître dans ce lieu ? Comment les relations entre la population et les artistes en résidence ou les associations pourront se tisser ?

Mais pour poser la question de la participation des populations au sein de ce lieu culturel et de ses actions un certain nombre de préalables me semblent utiles.

Quelles populations ?

Les Habitants de Bomel :

Comme nous l'avons constaté lors du dernier Laboratoire d'action, même si Bomel est un quartier dit populaire, sa population n'est pas homogène. Le quartier est déjà un lieu où plusieurs groupes sociaux très diversifiés cohabitent ou se croisent sans se rencontrer : « les Belges (de la classe moyenne et de milieu précarisé) dont un certain nombre habitent le quartier depuis longtemps ; une communauté turque et albanaise importante ; des populations primo-arrivantes ; les étudiants et lycéens de l'ITN du côté de la prison et de l'IATA du côté pont de Louvain ; de nombreux étudiants occupent des kots dans le quartier ; les résidents des cités d'habitations sociales ; la population drainée chaque jour par la gare... Il est à noter que le pourcentage d'habitants d'origine étrangère est beaucoup plus élevé dans certaines parties du quartier : 16,60% du côté de la prison et 12,02 % autour du pont de Louvain par rapport à la moyenne de la ville (6,56%) Ces populations semblent vivre dans une proximité teintée d'indifférence, ou parfois d'hostilité.

Pour les données chiffrées je vous renvoie à la note d'introduction du laboratoire précédent sur la mixité sociale et culturelle.

Plus largement les habitants de Namur :

Namur est une ville de 110.000 habitants, qui a aussi des fonctions administrative, éducative et de services importants pour les habitants de la région. De nombreux

travailleurs, écoliers et étudiants fréquentent la ville en journée. Namur est souvent décrite comme une ville bourgeoise et un peu endormie.

Cette vision de la ville bourgeoise doit cependant être nuancée : Namur n'est pas la commune la plus riche de l'arrondissement si on compare le revenu moyen par habitant et le taux de chômage qui est de 16 %. Il existe aussi plusieurs quartiers très défavorisés en centre-ville et en périphérie. Le pourcentage de personnes vivant des situations d'exclusion ou de grande précarité est estimé à 13 % selon les chiffres de Philippe Defeyt (économiste et président du CPAS)

Si la population native issue de la classe moyenne reste sans doute importante, le pourcentage des populations immigrées est en augmentation (le taux d'immigrés est de 6,56 % et 45 % des personnes d'origine étrangère de l'arrondissement habitent à Namur).

De plus, l'arrivée de nouveaux habitants, notamment en provenance d'autres provinces, implique des modifications sociologiques à court et moyen terme. Les nouveaux Namurois ne sont pas spécialement issus de la classe moyenne ou d'une classe à revenus élevés. **En cinq ans, le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration a augmenté de 19%.** Le pourcentage de chômeurs à Namur est presque égal au pourcentage de chômeurs en Région wallonne.

Ce phénomène des nouveaux habitants touche Namur et les communes environnantes mais de manière différente. Dans les communes de la périphérie, la population est en augmentation. Ces nouvelles populations ont recherché des loyers moins élevés, mais sont peu intégrées à la vie sociale et culturelle. *Elles travaillent à l'extérieur et gardent souvent leur réseau social dans leur ancienne commune.*

À Namur, en revanche, la population ne s'accroît pas. Des familles quittent la ville pour la campagne et des populations plus fragilisées s'implantent en ville, mais la balance démographique sur ces mouvements de population n'est pas en équilibre. Par ailleurs, une population plus jeune et urbaine s'installe à Namur, attirée par l'université et les nouveaux emplois dans les administrations de la Région wallonne. Il est à noter que Namur comme d'autres villes accueillent également beaucoup de familles monoparentales ou de personnes isolées. A Namur 21 % des habitants vivent seul ce chiffre est très important.

Il est encore à noter que le nombre de sans-abri a augmenté alors que ce phénomène était marginal et peu visible à Namur il y a une dizaine d'années. »

L'ensemble de ces analyses révèle les paradoxes de cette ville qui semble parfois ignorer qu'elle a changé et que d'autres changements se préparent. Le centre-ville reste un centre commercial et patrimonial qui conforte l'image d'une petite ville paisible. Une partie de la population et des autorités semble d'ailleurs attachée à cette image.

Mais au-delà de cette image de centre commerçant, Namur connaît les problèmes des grandes villes et les difficultés sociales qui y sont liées. Les jeunes et les nouveaux habitants, attirés par les emplois de la Région wallonne, recherchent une vie culturelle et urbaine plus dynamique. Or, la Ville, soucieuse de son image de « ville paisible », cherche à préserver sa tranquillité. « Être pauvre ou chômeur à Namur c'est plus difficile qu'ailleurs ». L'image de « petite ville conviviale et commerçante » a aussi son revers : le rejet ou le sentiment de différence y est fortement prégnant.

La vie sociale à Namur s'organise essentiellement par réseau d'appartenance sociale. Les Namurois de souche sortent entre eux et sont très attachés à une vie sociale liée à la famille et au réseau d'amis. Dans ce contexte, les questions d'intégration des nouveaux habitants, et notamment des plus défavorisés, se posent donc de manière complexe.

Paradoxalement, la ville reste à taille humaine. Elle possède donc un réel potentiel de convivialité.

Deux pôles d'action et deux logiques d'action : une logique d'action axée sur les publics et l'autre sur les populations !

Au sein du CCR / Théâtre de Namur et d'autres institutions culturelles, deux logiques d'action sont identifiables.

Celle des publics à qui on fait une offre de participation à un spectacle, à un événement, à une action... et celle d'une approche axée sur les populations qui cherche à construire les actions au départ des besoins des populations et à les impliquer.

Ces deux logiques sont différentes et peuvent se compléter mais elles ne répondent pas aux mêmes enjeux ni aux mêmes modalités d'action. Elles ne s'inscrivent pas non plus dans le même tempo et ne répondent pas aux mêmes critères d'évaluation. Cette distinction est importante puisque le projet des Abattoirs entend développer une approche axée sur les populations sans exclure une approche de type public liée à des événements. Cependant les deux pôles d'action et les deux logiques entendent répondre à une exigence commune celle de la qualité artistique des réalisations.

La Participation : modèle obsolète ou axe d'innovation ?

Quand on parle de participation des populations au sein des projets culturels, la question des modes de participation s'impose. Entre le modèle des années 70, axé sur la participation à travers des structures au sein d'associations et de mouvements organisés et les modes de participation des populations aujourd'hui, il est évident que les réalités ont changé parce que la société a changé.

La construction d'un modèle social axé sur l'individu a complètement modifié le rapport à la participation collective. La complexité des enjeux de société a aussi complexifié la capacité des populations à intervenir et à s'impliquer dans ces enjeux. L'individuation a permis une certaine forme d'émancipation mais elle a aussi contribué à créer un isolement de plus en plus important. **Ces évolutions impliquent des formes de participation liées à des enjeux ou à des actions précises que les populations peuvent appréhender.** L'implication des populations doit donc passer par les projets ou des actions identifiables et limitées dans le temps plutôt que par des structures instituées. À partir d'un travail inscrit dans le long terme, des formes de participation plus permanentes pourront sans doute se construire.

Toucher les populations en direct :

Mais comment faire participer des individus isolés pour qui la culture à domicile est devenue un modèle très important ? C'est sans doute une des questions importantes de l'Action culturelle aujourd'hui.

Pourtant la culture à domicile n'est pas le signe du refus de participation. Au contraire, il est édifiant de constater comment ces nouveaux médias sont utilisés comme moyen de rencontre, de communication, voire de lutte sociale au-delà de toutes les fonctions commerciales de ces outils. Dans l'isolement grandissant, la recherche parfois désespérée de contacts sociaux et amicaux est encore plus accentuée. Peu à peu on voit poindre des formes d'organisation ou des démarches personnelles qui cherchent à créer des espaces qui favorisent la rencontre.

La construction de nouvelles formes de sociabilité et de lieux de rencontre est sans doute un enjeu essentiel auquel nous sommes confrontés bien qu'une ville comme Namur reste à taille humaine. Elle serait donc propice à de nouvelles expérimentations.

Alors peut-être pour toucher les habitants devons-nous inventer des modalités qui déplacent nos actions hors des murs des institutions culturelles pour créer l'occasion des premiers contacts ? Nous devons également rechercher et inventer des moyens qui permettent de recueillir les envies, les désirs, les besoins des populations en dehors des lieux habituels et nouer des dialogues qui permettent d'inventer les prémisses de nouveaux projets. Les pratiques artistiques et leur potentiel créatif peuvent se mobiliser pour concevoir de nouvelles modalités de mobilisation et d'implication des populations. Une alliance particulière entre les animateurs culturels et les artistes est à développer.

Dans un lieu comme Bomel, la question des aménagements des espaces intérieurs et extérieurs et d'accueil sera essentielle. Ces lieux où l'on peut simplement être et passer un instant sans obligation d'agir sont des espaces temps informels où des conversations se nouent et des informations, des histoires ou des réalités se racontent. C'est là aussi que des projets ou des envies peuvent naître.

Des coopérations avec des associations pour rencontrer tous les publics :

La question des partenariats avec les associations de première ligne qui sont en contact avec différents types de population est également essentielle pour favoriser l'accès de tous aux actions et toucher certains publics qui sont aujourd'hui très loin des lieux culturels. Dans ces alliances à conforter ou à construire, il faudra rechercher les complémentarités au bénéfice des populations.

Les questions du Laboratoire

Il s'agit bien ici de réfléchir sur la manière dont la population peut être à l'initiative ou associée à la réalisation des projets qui ne manqueront pas de naître dans ce lieu.

- Quels sont les conditions de la participation des populations ?
- Comment toucher les publics qui ne fréquentent pas les lieux culturels ?
- Comment impliquer des individus isolés ?
- Quelles nouvelles formes de participation et de convivialité faut-il inventer ?
- Comment associer les associations et leur public au sein du projet des Abattoirs ?
- Comment créer les conditions pour favoriser la participation des populations à travers le projet global et les actions des Abattoirs ?

Laboratoire d'action 3 :

La question de l'aménagement du territoire et du rapport entre le quartier de Bomel, sa ville, voire sa région

Le 4 décembre 2012 de 13h30 à 16h30

Pourquoi se poser la question de l'aménagement du territoire et du rapport entre le quartier de Bomel, sa ville et sa région au sein d'un laboratoire sur l'implantation d'un espace culturel sur le site des anciens Abattoirs de Bomel ?

Je formule l'hypothèse que le développement culturel d'un quartier, d'une ville et d'une région est fortement influencé par la manière dont les populations l'habitent et la perçoivent symboliquement mais également par la manière dont l'habitat, les espaces publics, les réseaux de communication, l'architecture et l'esthétique d'une ville ou d'un quartier... structurent l'espace commun et favorisent la mobilité, la qualité de vie, les relations sociales, culturelles et économiques.

Par ailleurs, même si les réalités locales sont particulières, je pense qu'aujourd'hui on ne peut plus considérer le développement culturel et l'aménagement du territoire en vase clos comme si Bomel pouvait être un quartier hors du monde, de sa ville et de sa région. Le projet culturel des Abattoirs de Bomel a pour vocation de répondre aux besoins du quartier mais aussi des habitants de la ville et en pensant aux coopérations et interactions avec les acteurs culturels de l'arrondissement de Namur puisque nous sommes un centre culturel régional.

Sur le sens général de la démarche, une partie de la réponse à cette question se trouve notamment dans un article intitulé « La cohésion sociale par l'action publique » d'André Boulevin secrétaire régional du MOC Namur publié dans un numéro hors série de la revue politique d'octobre 2012.

« Aménager le territoire, c'est le structurer, l'organiser en vue de favoriser de manière durable (et pour le MOC solidaire) le développement des populations concernées sur le plan social, culturel et économique. Cela intéresse à la fois les habitants et les usagers de ce territoire : travailleurs, clients, touristes... »

Les décisions relatives à l'aménagement du territoire sont souvent la transcription au sol des rapports de forces qui existent dans nos société et donc des inégalités qui la traversent : dirigeants d'entreprise et travailleurs, propriétaires fonciers et agriculteurs, hommes et femmes, jeunes et aînés... »

L'article relève l'importance notamment de **la revalorisation des espaces publics et de la rue comme espaces de socialisation et plaide pour un droit pour tous à l'urbanité et à la centralité**, notamment en garantissant à tous les groupes sociaux, à toutes cultures et à tous les âges l'accès au centre-ville ou au cœur des villages et en plaidant pour le développement de noyaux d'habitats constitués comme des unités de vie et bénéficiant d'un minimum d'équipements.

En ce qui concerne les enjeux locaux, voici les éléments qu'il me semble important de mettre en exergue pour Bomel, la ville et la région :

La transformation des Abattoirs est d'abord le résultat d'une mobilisation citoyenne menée par le comité de quartier de Bomel depuis plusieurs années.

Le comité de quartier se bat pour une revalorisation du quartier et une amélioration de sa qualité de vie. Il a mené une démarche participative avec les habitants pour poser un certain nombre de constats et faire des propositions. C'est dans ce cadre que la rénovation des Abattoirs a été défendue.

Le projet du site des anciens abattoirs et l'implantation d'un projet de type culturel et artistique sur le site s'intègre donc dans la question de toute la redynamisation d'un quartier.

En plus de modifier physiquement le quartier par la rénovation d'un patrimoine industriel important, l'activation de nouveaux pôles d'activité ne manquera pas d'influer également sur les populations résidentes et en transit.

Le projet comporte un volet habitat, il va générer directement la venue de nouvelles populations.

On peut également espérer que ces changements amèneront une redynamisation économique du quartier. Le projet d'habitation sur le site des Abattoirs prévoit des petites surfaces commerciales.

Le quartier souhaite une revalorisation de son image et de son identité.

Ces modifications importantes ne peuvent s'imaginer, se construire sans envisager l'avenir du quartier, sa place et sa fonction dans la ville.

Le quartier de Bomel : constats issus de la note déposée par le comité de quartier en 2006

1. Bomel est un quartier aux limites géographiques floues et qui peut être perçu comme une mosaïque, non seulement géographiquement mais aussi socialement. Il y a donc plusieurs sous-quartiers au sein du quartier et des populations diversifiées en fonction de ces sous quartiers.

2. L'image du quartier à l'extérieur est assez négative, le quartier est perçu comme le quartier « de derrière la gare ». Cependant les problèmes d'insécurité signalés seraient plutôt dûs à la proximité de la gare et à son entretien défaillant qu'à une insécurité étendue à l'ensemble du quartier. **Le rapport du comité de quartier fait état d'une distorsion entre la perception du quartier à l'extérieur et à l'intérieur**. Les habitants parlent de leur quartier comme d'un quartier vivant, modeste, où il fait bon vivre. Cependant les habitants dénoncent la négligence et l'abandon dont leur quartier serait victime.

3. Des manques mis en évidence

Remarque : une grande partie de ces manques sont pris en compte dans le schéma directeur de Bomel. Certains aspects sont déjà en cours de réalisation comme la rénovation des Abattoirs et d'autres sont à l'étude et en recherche de solutions.

- Il manque une politique du logement et de l'habitat, qui doit dépasser la seule création et gestion de logements sociaux, avec une maîtrise de l'application des législations urbanistiques et de la pratique des incitations à l'investissement privé structurant (logements, services, emplois).

- Il manque une stratégie de mise en œuvre progressive des grandes filières de valorisation des friches et des structures recyclables (comme les carrières et l'abattoir), de la création de l'habitat urbain, de la réalisation des voiries complémentaires indispensables, etc.

- Il manque des liaisons piétonnes et cyclistes faciles et agréables vers la Corbeille. Une plainte reste permanente chez les habitants du quartier malgré la proximité de la ville, la barrière artificielle créée par la gare et les infrastructures ferroviaires engendre l'isolement du quartier et amplifie son sentiment d'abandon. (Une étude est en cours pour rechercher des solutions dans le cadre du projet de réaménagement du quartier entre le pont d'Heuvy et le pont de Louvain.)

- Il manque des équipements collectifs pour créer des lieux pluralistes de sociabilité et de services, avec une dimension interculturelle importante, vu l'évolution démographique du quartier.

- Il manque des espaces verts, où l'on puisse faire des fêtes, pique-niques, apéros et barbecues entre habitants. Il n'y a aucun endroit pour jouer au ballon (foot, basket...)

- Il manque un maillage, une mise en réseau de différents lieux collectifs et espaces publics, vu le morcellement du quartier (il n'y a plus un unique centre de Bomel, même si l'ancien noyau autour de l'église devra connaître une revalorisation fonctionnelle), avec des cheminements et liaisons (raccourcis) piétons et cyclistes plus nombreux.

- Il manque une politique de mobilité et de transport (à l'échelle de l'agglomération), gérant les flux de voitures en transit (la quantité de voitures et leur vitesse), le parking ventouse, et incluant une sécurisation du réseau routier dans des endroits qui le nécessitent (passages protégés, casse-vitesse ou autres).

- Il manque une politique de transport en commun : des bus urbains qui relieraient, par exemple, le parc du Transvaal à Salzennes en passant par le centre-ville.

- Il manque des bistrotts (avis non unanime !) : il n'y en a plus beaucoup...

- Il manque des espaces communautaires dans les logements sociaux.

- Il manque des lieux de loisirs pour les enfants, ces « oubliés ». Il manque une « maison des enfants », avant une « maison des jeunes ».

4. Des atouts mis en évidence

- La proximité avec le centre-ville et la gare, qui permet une mobilité à pied (notamment pour rejoindre les écoles et les services de la Corbeille).

- La proximité avec les zones rurales du nord du quartier.

- Des maisons, encore accessibles financièrement, certaines possédant encore des jardins.

- Un quartier agréable, qui évolue, change, malgré le discours ambiant qui en donne une image négative.

- Des friches et structures recyclables (abattoir, carrières, terrains vacants, maisons à restaurer, entrepôts inoccupés...), exploitables pour le développement du quartier et de la ville.

- Une diversité sociale et culturelle, richesse à exploiter.

- Une évolution vers un rajeunissement de la population : profiter de cette évolution et du fait que les liens sociaux entre adultes se créent souvent à partir de leurs enfants pour offrir aux enfants des espaces de jeux, de sport, de loisirs.

Suite à ces constats un certain nombre de propositions ont été faites par le comité de quartier dont certaines ont été suivies d'effets. C'est le cas de la conception d'un schéma directeur pour les quartiers de Bomel et Saint-Servais, du projet de rénovation des Abattoirs et de certains aménagements de voiries qui sont en cours suite au projet de construction d'un parking de 500 places par la SNCB. Le comité de quartier a fait un certain nombre de recommandations pour limiter la vitesse et les nuisances, autour de la création d'un deuxième rond point boulevard d'Herbatte et de la circulation boulevard du Nord. Il est clair que le nœud de circulation autour du boulevard du Nord, du pont de Louvain est un véritable étai pour le quartier. Un itinéraire bis est mis en œuvre au départ de la sortie Bouge sur l'autoroute, cependant les automobilistes continuent à descendre vers Namur via Bomel par manque d'information et d'éléments décourageant la circulation.

Un quartier dans une ville et dans une région

Les constats et les enjeux du territoire d'action : Namur et son arrondissement

Un certain nombre de constats repris ci-dessous ont déjà été évoqués lors du laboratoire précédent. Cependant pour la clarté de l'exposé et à titre d'information pour l'intervenant il m'a semblé indispensable de les réintroduire dans cette introduction.

Namur est une ville de 110.000 habitants et l'arrondissement compte 301.472 habitants. La population des communes avoisinantes augmente de manière significative ce qui implique que la ville va devoir accentuer son rôle de centre urbain notamment au niveau de l'enseignement et des services. Son rôle de capitale va s'accroître, ce qui impliquera de nouvelles évolutions.

« L'ensemble des acteurs rencontrés lors d'interviews menées il y a 3 ans dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet global du CCR évoque Namur comme une ville bourgeoise où il fait bon vivre, mais peu dynamique au niveau de la vie sociale et culturelle, la presse relayant d'ailleurs facilement cette représentation. Ils évoquent le manque de lieux de rencontre pour dynamiser la vie sociale. La fermeture obligatoire des cafés à 1 h du matin en semaine et à 2 h le week-end accentue ce sentiment.

Paradoxalement, il existe à Namur plusieurs lieux culturels dont certains plus importants en terme de capacité et de nombreux petits lieux et asbl culturels. Cependant, la communication est déficiente, au point que beaucoup de Namurois ignorent ce qui se passe dans leur ville. Les Namurois structurent leur vie sociale dans des réseaux sociaux de proximité qui semblent peu perméables entre eux.

Cette vision de la ville bourgeoise doit cependant être nuancée : Namur n'est pas la commune la plus riche de l'arrondissement si on compare le revenu moyen par habitant et le taux de chômage. Il existe aussi plusieurs quartiers très défavorisés en centre-ville et en périphérie.

*De plus, l'arrivée de nouveaux habitants, notamment en provenance d'autres provinces, implique des modifications sociologiques à court et à moyen terme. **En cinq ans, le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration a augmenté de 19%. Le***

pourcentage de chômeurs à Namur est égal au pourcentage de chômeurs en Région wallonne.

Ce phénomène des nouveaux habitants touche Namur et les communes environnantes mais de manière différente. Dans les communes de la périphérie, la population est en augmentation. Ces nouvelles populations ont recherché des loyers moins élevés, mais sont peu intégrées à la vie sociale et culturelle. Elles travaillent à l'extérieur et gardent souvent leur réseau social dans leur ancienne commune. Ainsi, des communes comme Gembloux, Assesse ou Eghezée voient leur nombre d'habitants augmenter de manière impressionnante. Il s'agit clairement de nouveaux habitants venus de Bruxelles ou du Brabant Wallon qui fuient la pression immobilière mais qui recherchent des maisons unifamiliales et une qualité de vie. Ces communes autour de Namur voient leur caractère résidentiel accentué sans pouvoir établir facilement des contacts entre les habitants implantés depuis longtemps et les nouveaux résidents.

Par contre, Andenne, l'Entre-Sambre-et-Meuse et plus particulièrement Sambreville restent sur des configurations sociologiques très différentes. Andenne est une commune particulière qui crée le lien entre Namur et Liège. Sambreville, quant à elle, reste sur un passé industriel fort. La précarité d'une partie de sa population est très importante. Elle est, pour sa part, tournée vers Charleroi et sa périphérie. L'arrondissement est donc lui aussi traversé par de nombreux contrastes.

À Namur, en revanche, la population s'accroît moins vite que dans les communes environnantes. Des familles quittent la ville pour la campagne et des populations plus fragilisées s'implantent en ville. Par ailleurs, une population plus jeune et urbaine s'installe à Namur, attirée par l'université et les nouveaux emplois dans les administrations de la Région wallonne. Il est à noter que Namur comme d'autres villes accueillent également beaucoup de familles monoparentales ou de personnes isolées. »

Lors des Assises namuroises du développement territorial, le 14 mai 2011, ce phénomène des nouveaux habitants a été confirmé par l'analyse macro et socio-économique présentée par le Segefa. **C'est un signe d'appauvrissement de la ville et cela témoigne de la perte d'attractivité de Namur comme lieu d'habitat. L'enquête révèle qu'à Namur, 41 % des ménages sont constitués d'une seule personne. Ce chiffre est de 34 % en moyenne en Wallonie.**

Cette enquête met également l'accent sur les axes de force que la ville développe au niveau économique, dont le principal est le commerce lié à la mode et aux produits haut de gamme. Par ailleurs, les emplois dans le secteur public sont très importants vu le rôle de capitale de Namur. Il est enfin à noter que la ville de Namur et sa province bénéficient d'un environnement de qualité, ce qui constitue une ressource, notamment en matière de tourisme et de qualité de vie.

La recherche sur la consommation culturelle menée par l'Observatoire des politiques culturelles de la Communauté française relève un taux de consommation culturelle moins élevé en province de Namur par rapport aux autres provinces. Cette recherche atteste également d'une utilisation plus importante de la culture à domicile via le web en province de Namur.

Une dernière analyse commandée à un bureau français par le BEP et basée sur des interviews d'acteurs dans la province et de tous les milieux met en exergue quelques points importants :

- L'hétérogénéité du territoire et des populations.
- Le phénomène des nouveaux habitants dans les communes vertes est vu comme une ressource et un potentiel, s'il est possible d'impliquer ces habitants dans la vie locale.
- L'absence de grand projet fédérateur et mobilisateur dans tous les domaines y compris la culture.
- Le manque de concertation et de coopération transversales.
- La nécessité de faire reconnaître Namur comme un pôle fort en interrelation avec sa région.
- La nécessité de déployer davantage de grands projets artistiques et culturels contemporains comme outils de développement du territoire.
- La nécessité d'inscrire Namur dans son rôle de capitale en déployant des projets forts et en s'appuyant sur son rôle de service mais aussi sur sa qualité de vie en inscrivant celle-ci dans les enjeux contemporains des pôles urbains.

L'ensemble de ces analyses révèle les paradoxes de cette ville qui semble parfois ignorer qu'elle a changé et que d'autres changements se préparent.

Trois problématiques me semblent traverser l'ensemble du territoire (quartier, ville, arrondissement) même si les types de publics et les causes varient :

- La question de l'intégration de nouveaux habitants.
- La question de l'aménagement des espaces publics qui favorisent la convivialité et l'utilisation du potentiel environnemental de la région.
- Le potentiel en termes d'environnement et de ressources qui favoriseraient la qualité de la vie est souligné sur l'ensemble du territoire mais cela n'est pas exploité à travers un projet fort et fédérateur.

Les questions du Laboratoire

Par rapport au quartier de Bomel :

La rénovation des Abattoirs et les autres projets liés à Bomel ne peuvent s'imaginer, se construire sans envisager l'avenir du quartier, sa place et sa fonction dans la ville.

- Comment le centre culturel et artistique peut-il contribuer à cette revalorisation ? Quels sont les pièges à éviter ?
- Comment, matériellement ou symboliquement, relier ce quartier au centre-ville malgré la barrière physique imposée par la gare, et le développement des axes de circulation actuels et en projet ? Par exemple, comment inventer dès aujourd'hui une transformation esthétique des passages sous-terrains entre la ville et le quartier ?
- Comment créer dans ce quartier une dynamique urbanistique et architecturale qui rende l'espace public aux habitants et qui favorise la convivialité et le bien-être ?
- Est-ce une totale utopie d'imaginer le développement d'un quartier créatif et convivial en s'appuyant sur le potentiel associatif (domaine social, insertion, culturel, environnemental, recyclage...); humain (mixité des publics et savoir-faire);

architectural (présence d'entrepôts vides qui pourraient être transformés en ateliers pour les artistes, chambres chez l'habitant liés aux résidences d'artistes...) et environnemental (site Natura 2000, carrière d'Asty Moulin) ?

Par rapport à la ville et à la région :

- Comment intégrer cette réflexion sur le quartier à des enjeux plus larges sur le développement culturel de la ville et de sa région ? Comment créer des interactions et des coopérations pour améliorer à Bomel, à Namur et dans l'arrondissement, les milieux de vie et d'habitat des populations et favoriser un développement culturel qui mise sur les atouts locaux et régionaux ?
- À titre d'information : le groupe d'action régional développe un projet lié à l'art et à la nature qui se déclinera autour de projet locaux dans les différentes communes et mettra en œuvre un circuit à travers l'arrondissement. Ce projet s'appelle territoire artistique.

Remarques

Le comité de quartier a produit un certain nombre de documents qui peuvent être consultés via le lien suivant :

<http://www.bomel.namur.be/pages.php?itemno=15&lang=FR>

Par ailleurs, la ville a fait réaliser par la société Cooparch-RU un diagnostic pour l'établissement d'un schéma directeur pour les quartiers de Bomel et Saint-Servais qui représentent 40 % de la population namuroise. Ces documents peuvent être consultés via le lien suivant :

<http://www.ville.namur.be/page.asp?id=774&langue=FR>

Pour rappel, la note d'introduction sur le laboratoire relatif à la mixité sociale et culturelle synthétise les données concernant la population qui habite le quartier de Bomel.

TABLE DES MATIÈRES

p. 1	CHAPITRE 1 <i>Le développement culturel territorial : des possibles en sens divers</i>
p. 2	<i>Trois enjeux stratégiques majeurs</i>
p. 4	CHAPITRE 2 <i>L'espace culturel projeté</i>
p. 4	<i>Le projet en bref</i>
p. 5	<i>Un processus de conception partagée</i>
p. 6	<i>Les laboratoires</i>
p. 9	CHAPITRE 3 <i>Quel modèle de développement pour ce nouvel espace culturel ?</i>
p. 11	<i>Une optique résolument «population»</i>
p. 13	<i>Une logique de connexion non-assimilationniste</i>
p. 16	CHAPITRE 4 <i>Les incarnations de ce modèle de développement</i>
p. 16	<i>Un relevé des propositions</i>
p. 27	<i>Les priorisations effectuées</i>
p. 30	CHAPITRE 5 <i>Les conditions de cohérence et de pertinence du processus d'implantation</i>
p. 31	<i>Un cadre théorique pour penser la cohérence du projet</i>
p. 32	<i>Les conditions à prendre en compte par rapport à la cohérence de fond du projet</i>
p. 36	CHAPITRE 6 <i>Quelques recommandations particulières</i>
p. 37	<i>Six analyseurs</i>
p.38	ANNEXES (30 PAGES)